

**RAPPORT DU MÉDIATEUR  
DE L'ÉDITION PUBLIQUE  
POUR L'ANNÉE 2005**

**RAPPORT**    **À M. LE PREMIER MINISTRE**  
                  **À M. LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

**MARIANNE LÉVY-ROSENWALD**

**DÉCEMBRE 2006**

*Rapport téléchargeable sur les sites du Ministère de la culture et de la communication  
et de la Documentation française*

**BILAN DE L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE 2005 DES ADMINISTRATIONS  
ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ÉTAT**

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1. Identité des éditeurs publics</b>	<b>4</b>
1.1. Les éditeurs concernés	4
1.2. Les secteurs éditoriaux représentés	5
1.3. Formes juridiques, emplois et catalogues	6
<b>2. L'activité éditoriale publique</b>	<b>7</b>
2.1. Présentation générale	7
2.1.1. La production éditoriale	7
2.1.2. Les ventes	10
2.2. L'édition de cartes	14
2.2.1. La production éditoriale	14
2.2.2. Les ventes	16
2.3. L'édition de livres	17
2.3.1. La production éditoriale	17
2.3.2. Les ventes	20
2.4. La part de l'édition publique dans l'édition française	24
2.5. La part des éditeurs institutionnels au sein de l'édition publique	25
<b>3. Les politiques de diffusion</b>	<b>26</b>
3.1. Exemplaires produits et exemplaires vendus	26
3.2. Les ventes du fonds	27
3.3. Les circuits de commercialisation	27
<b>4. Les politiques de coédition</b>	<b>30</b>
<b>5. La mise en œuvre des outils de comptabilité analytique</b>	<b>31</b>
<b>6. Synthèse des présentations des éditions QUAE et RMN</b>	<b>33</b>
6.1. Présentation des éditions QUAE	33
6.2. Présentation des éditions de la RMN en matière d'édition numérique	34
<b>Annexes</b>	<b>36</b>
I - Liste des éditeurs publics	36
II - Synthèse des principaux résultats	39
III - Document formalisé 2005	40

## INTRODUCTION

Conformément à la circulaire du 9 décembre 1999, la médiatrice de l'édition publique rend compte périodiquement de son activité au Premier Ministre et au Ministre de la culture et de la communication.

Le rapport 2006 présente un bilan de l'activité des éditeurs publics pour l'année 2005, en soulignant ses évolutions par rapport aux années précédentes et en examinant les conditions dans lesquelles les circulaires du 20 mars 1998 et du 9 décembre 1999 sont appliquées. Il synthétise également les évolutions intervenues en 2006 au sein de l'édition publique scientifique et les initiatives prises par la RMN en matière d'édition numérique.

Le bilan d'activité repose sur des rapports adressés par les éditeurs publics à la médiatrice, sur la base d'un cadre de présentation formalisé (cf. annexe III) qui a été mis en place afin d'assurer une présentation homogène des données. La médiatrice, après s'être assurée de la cohérence des chiffres fournis par chacun, en réalise la synthèse.

Pour 2006, le présent document reprend les données chiffrées fournies par les éditeurs pour les trois dernières années, à savoir 2003, 2004 et 2005. Ces données permettent de présenter l'activité des 52 structures publiques considérées pour l'année 2005 mais aussi d'en mesurer les évolutions à périmètre constant. Certains éditeurs ont d'ailleurs pu revoir les chiffres communiqués les années antérieures et apporter des modifications, parfois notables, par rapport à leurs bilans précédents.

## 1. IDENTITÉ DES ÉDITEURS PUBLICS

### 1.1 LES ÉDITEURS CONCERNÉS

Parmi les structures ayant transmis des informations à la médiatrice pour 2005 (cf. annexe II) figurent en premier lieu les éditeurs « institutionnels » cités par la circulaire du Premier Ministre du 20 mars 1998.

Sont compris parmi les éditeurs « institutionnels » :

- la Direction des Journaux officiels,
- la Documentation française,
- la Réunion des musées nationaux,
- les Editions du patrimoine (Monum),
- le CNRS,
- le réseau SCÉRÉN composé des Centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) et du Centre national de documentation pédagogique (CNDP)<sup>1</sup>,

ainsi que deux éditeurs de cartes :

- l'Institut géographique national (IGN),
- le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM).

Outre ces huit éditeurs « institutionnels », un certain nombre d'établissements publics ou de services de l'Etat ont également répondu au questionnaire, se conformant ainsi aux exigences des circulaires de 1998 et 1999. Certains témoignent d'une activité éditoriale soutenue ; d'autres présentent une production plus réduite mais régulière. Si l'édition ne semble pas constituer pour ces derniers l'activité centrale, ils ont néanmoins, comme les années précédentes, été intégrés au bilan, afin de rendre compte de la manière la plus complète de l'activité de l'édition publique.

Au total, ce sont donc cinquante-deux structures publiques qui ont été prises en compte pour l'exercice 2005, dont quatre organismes publics ayant répondu à notre enquête pour la première fois :

- les Éditions de la Villette,
- le Laboratoire central des ponts et chaussées,
- les Presses universitaires de la Sorbonne (Paris I),
- le Service de l'information aéronautique (SIA).

Il faut noter a contrario que cinq structures présentes dans le rapport d'activité 2004 n'ont pas adressé leur bilan d'activité pour 2005 et sont donc exclues du présent rapport :

- le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD),
- l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA),
- ENS éditions,
- les Presses universitaires de Lyon,
- les Presses universitaires de Vincennes.

---

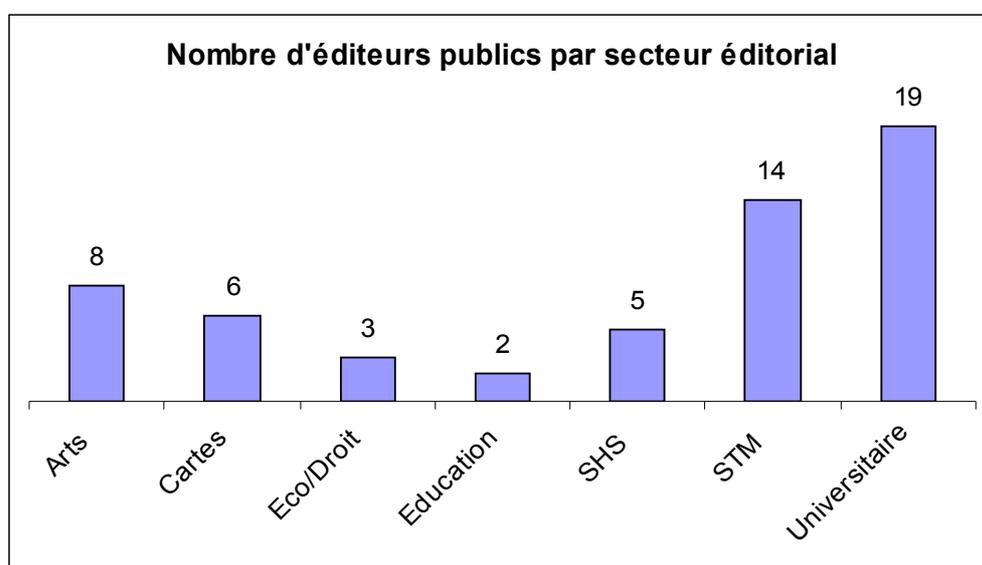
<sup>1</sup> Les données fournies par les CRDP (31 réponses en 2005) et le CNDP ont donc été agrégées et représentent une seule entité dans ce rapport.

Compte tenu du poids relatif des structures ayant répondu pour la première fois cette année comme de celui de celles ayant répondu en 2004 mais pas en 2005, le périmètre du présent rapport est similaire à ceux des années antérieures et permet donc tout à fait les comparaisons. Pour autant, les chiffres présentés dans ce rapport pour les années 2003 et 2004 ne concernent que les éditeurs ayant également répondu pour 2005.

Le présent bilan ne saurait toutefois prétendre à une parfaite exhaustivité de l'activité éditoriale publique, l'intégration chaque année de nouveaux bilans laissant d'ailleurs supposer l'existence de structures publiques d'édition n'adressant pas encore leur rapport d'activité à la médiatrice. Un effort sera à nouveau réalisé en 2007 pour obtenir ces informations.

## 1.2 LES SECTEURS ÉDITORIAUX REPRESENTES

La répartition des structures par secteur apporte un premier éclairage sur les domaines éditoriaux investis par les éditeurs publics.



**L'édition de cartes** géographiques, maritimes et géologiques, concerne **six structures publiques**. Un seul de ces éditeurs, l'IGN, ne publie que des cartes, les cinq autres structures publiant à la fois des cartes et des livres et étant de ce fait présentes dans les deux catégories (le BRGM, l'IFREMER, le SHOM, le SIA et le MINEFI, pour les publications de la Direction générale de l'énergie et des matières premières).

**L'édition de livres** concerne **cinquante et une structures publiques** et se répartit en six secteurs, définis dans le présent rapport en fonction des missions statutaires des établissements et services publics concernés.

Le secteur « **universitaire** », qui est entendu comme l'ensemble des services éditoriaux des établissements dont la mission principale est l'enseignement, regroupe ainsi dix-neuf structures, rattachées à des universités ou à des écoles spécialisées. Une répartition de ces éditeurs universitaires par domaine éditorial sera réalisée à compter du prochain rapport, afin de mieux rendre compte du poids de l'édition des universités ou des écoles spécialisées dans chacun des secteurs (probablement principalement en sciences humaines et sociales).

Le secteur « **éducation** » comprend l'ensemble formé par le CNDP et les CRDP, et l'INRP, pris en compte pour la première fois. Ce secteur, distinct de l'édition universitaire, concerne l'ensemble des publications à caractère pédagogique. Le secteur « **sciences, techniques et médecine** » (STM) comprend quatorze entités pour l'exercice 2005. L'**édition d'art** rassemble huit structures. Viennent ensuite le secteur « **sciences humaines et sociales** » (SHS), avec cinq entités et le secteur « **économie et droit** », avec trois entités.

### 1.3 FORMES JURIDIQUES, EMPLOIS ET CATALOGUES

Les éditeurs publics sont majoritairement des **services éditoriaux d'établissements publics** (44 sur 52) ; on recense toutefois 7 **services d'administration centrale** et une **société anonyme**.

Les **établissements publics** représentés revêtent des formes juridiques différentes. On dénombre ainsi 12 établissements publics à caractère administratif (EPA), 7 établissements publics nationaux à caractère industriel et commercial (EPIC), 19 établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et 6 établissements publics nationaux à caractère scientifique et technologique (EPST).

Les **universités** ainsi que la plupart des grandes écoles concernées sont des EPSCP. Pour autant, certaines presses universitaires ne sont pas des services directs des universités et peuvent de fait revêtir des statuts différents ; en l'absence d'information précise, les presses universitaires ont toutefois été regroupées sous le statut d'EPSCP. Il convient à ce titre de noter l'apparente volonté du ministère chargé de l'enseignement supérieur de promouvoir la mise en place de Services des activités industrielles et commerciales (SAIC) dans les universités, notamment pour ce qui concerne l'activité éditoriale. Si l'obligation qui en résulte de mise en œuvre d'une comptabilité analytique ne peut être qu'approuvée au regard des deux circulaires relatives à l'édition publique, l'obligation de résultat bénéficiaire ou, à tout le moins, de résultat équilibré, pourrait entraîner certaines presses universitaires à développer une production beaucoup plus « grand public » qu'aujourd'hui et à se placer en concurrence directe, sur le secteur des SHS notamment, avec les éditeurs privés.

On peut également noter que 43 éditeurs publics (sur 52 au total) déclarent être **assujettis à la TVA** pour leur activité d'édition.

Pour les 46 éditeurs publics (sur 52 au total) ayant communiqué ce renseignement, le **nombre d'emplois liés à l'édition de livres** est au total de 436 pour 2005 et pour les 51 ayant renseigné la question, le nombre d'emplois liés à l'ensemble de la chaîne éditoriale (édition, impression, diffusion...) est au total de 1019 en 2005.

Le nombre total des **titres disponibles** au sein de l'édition publique en 2005 est de l'ordre de 34.100 (7.300 s'agissant des cartes et 26.800 s'agissant des livres).

## 2. L'ACTIVITÉ ÉDITORIALE PUBLIQUE

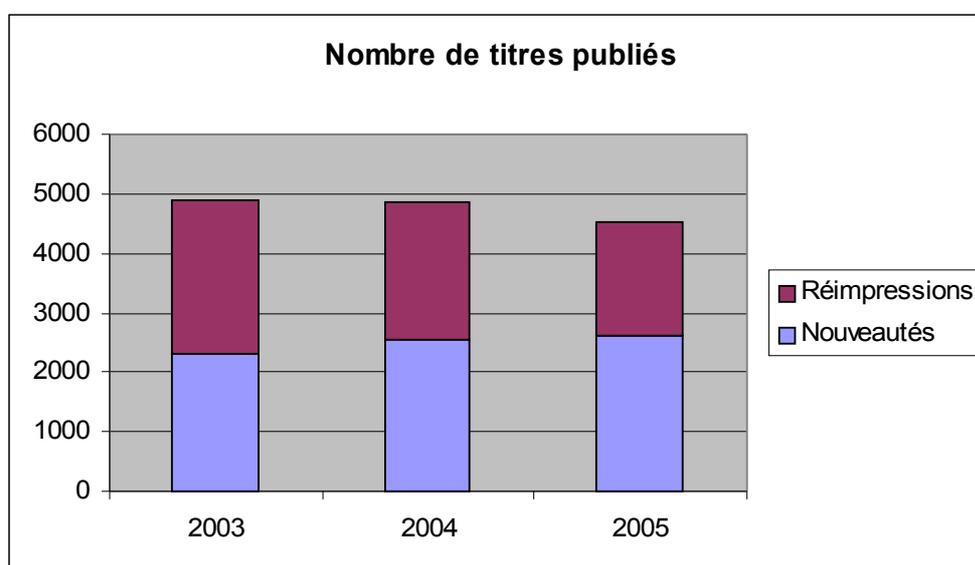
### 2.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### 2.1.1 La production éditoriale

➤ *En nombre de titres*

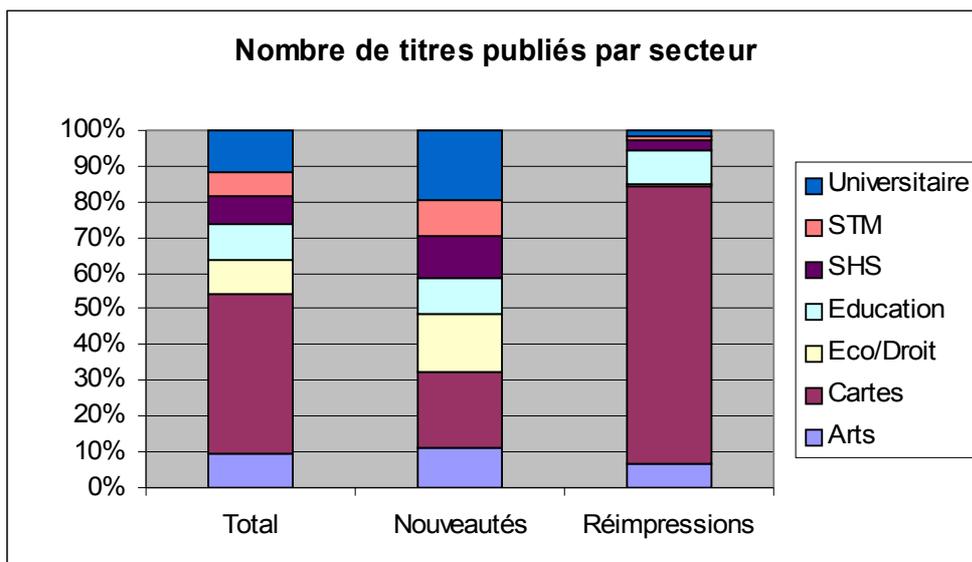
La production des 52 éditeurs publics s'est élevée à **4.533 titres** en 2005, soit un retrait de 6,4% par rapport à 2004 et de 7,5% sur les trois dernières années.

La quasi-totalité des éditeurs ont réparti leur production entre nouveautés et réimpressions. Les nouveautés représentent ainsi 58% de l'ensemble des titres publiés en 2005, les réimpressions comptant pour 42%. En 2004 et 2003, les nouveautés avaient représenté respectivement 53% et 47% de l'ensemble des publications.



Sur les trois dernières années, on assiste donc à une diminution importante du nombre de titres en réimpression (-26%), compensée pour partie par une augmentation relative du nombre de nouveautés (+13%).

Une répartition par secteur (cf. graphique page suivante) montre la prédominance nette de l'édition de cartes qui publie près de la moitié des titres (46%). Le secteur universitaire totalise 12% des titres, suivi par le secteur éducation (10%), l'économie et le droit (9%), les livres d'art (9%), les SHS (8%) et, enfin, les STM (6%).

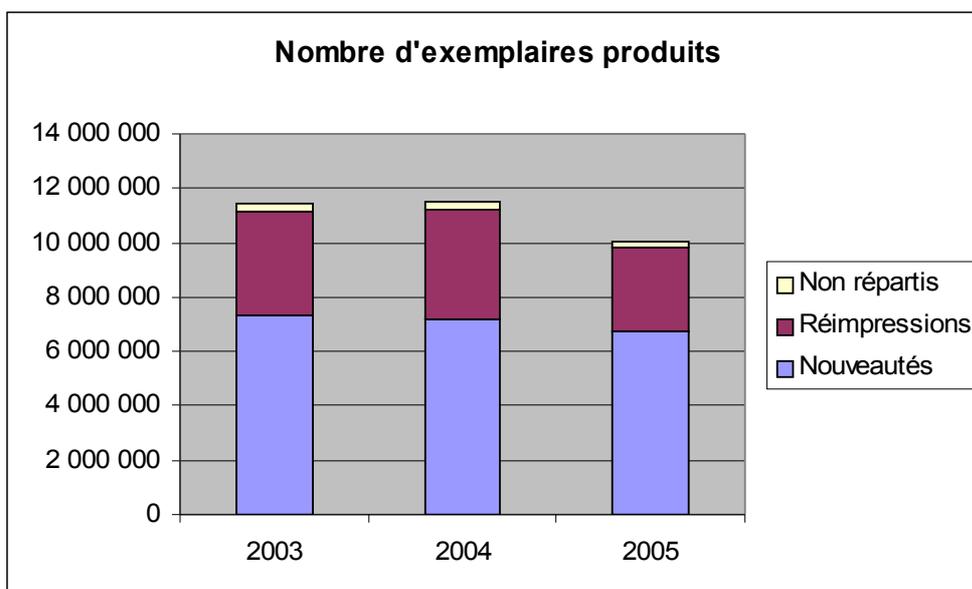


Pour autant, il convient de signaler que la prédominance de l'édition de cartes provient essentiellement du nombre de réimpressions effectuées (78% du total des réimpressions de l'édition publique) alors qu'elle ne totalise que 21% du total des nouveautés.

Seuls deux autres secteurs du livre (éducation et arts) réalisent un nombre significatif de réimpressions. La répartition des nouveautés est quant à elle nettement plus équilibrée.

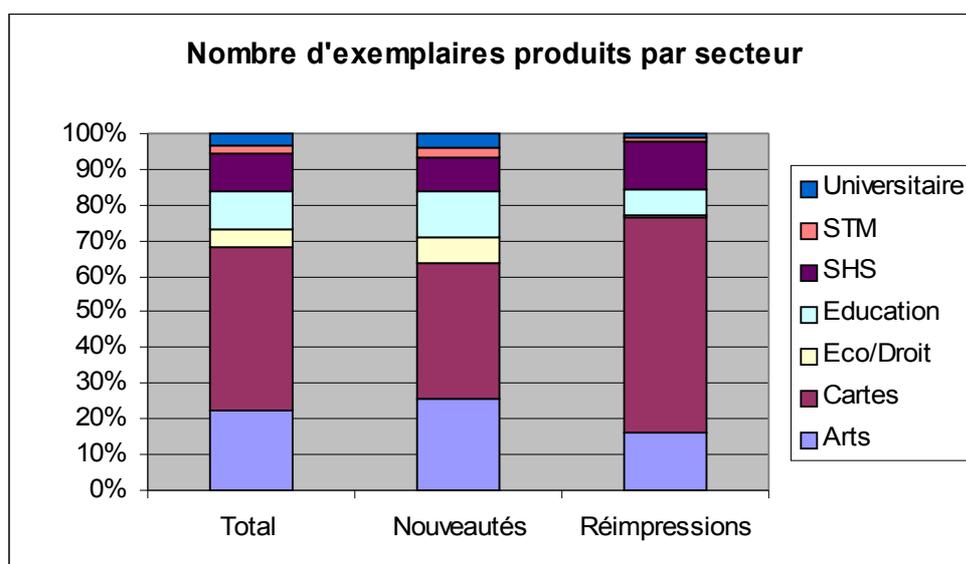
#### ➤ *En nombre d'exemplaires*

La production des éditeurs publics s'est par ailleurs élevée à quelque **10,1 millions d'exemplaires** en 2005, affichant un retrait de 12% par rapport à 2004 (année de quasi-stagnation).



Les nouveautés ont représenté 67% des exemplaires produits en 2005 et les réimpressions, 31% ; une répartition identique est observée sur les trois dernières années.

En 2005, le secteur des cartes a réalisé 46% des exemplaires produits par les éditeurs publics. Le reste de la production se répartit entre les livres d'art (22%), le secteur éducation et les SHS (11% chacun), l'économie et le droit (5%), le secteur universitaire (3%), et enfin les ouvrages de STM (2%).

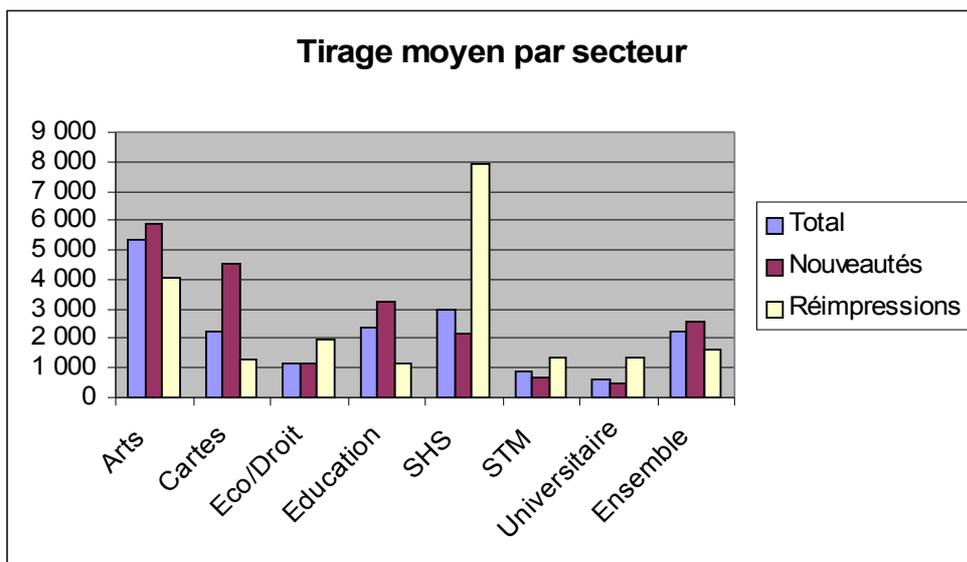


La proportion du nombre d'exemplaires produits par le secteur des cartes est de 38% s'agissant des nouveautés, contre 60% du total s'agissant des réimpressions. A l'exclusion des sciences humaines et sociales, la proportion est inverse pour les autres secteurs de l'édition publique, le secteur arts, par exemple, réalisant ainsi 16% du total des réimpressions contre 26% des nouveautés.

### ➤ *Le tirage moyen*

Les données fournies permettent de calculer le niveau moyen du tirage dans l'édition publique. Il s'est établi en 2005 à 2.220 exemplaires (livres et cartes confondus), soit une diminution guère significative de 5% sur les trois dernières années. Cette moyenne recouvre toutefois des niveaux de tirage très différents selon le secteur considéré. Les tirages se sont, ainsi, échelonnés de 5.370 exemplaires pour l'édition de livres d'art à 575 exemplaires pour le secteur universitaire. De même, les tirages peuvent être très différents, au sein d'un même secteur, d'un ouvrage ou d'une collection à l'autre.

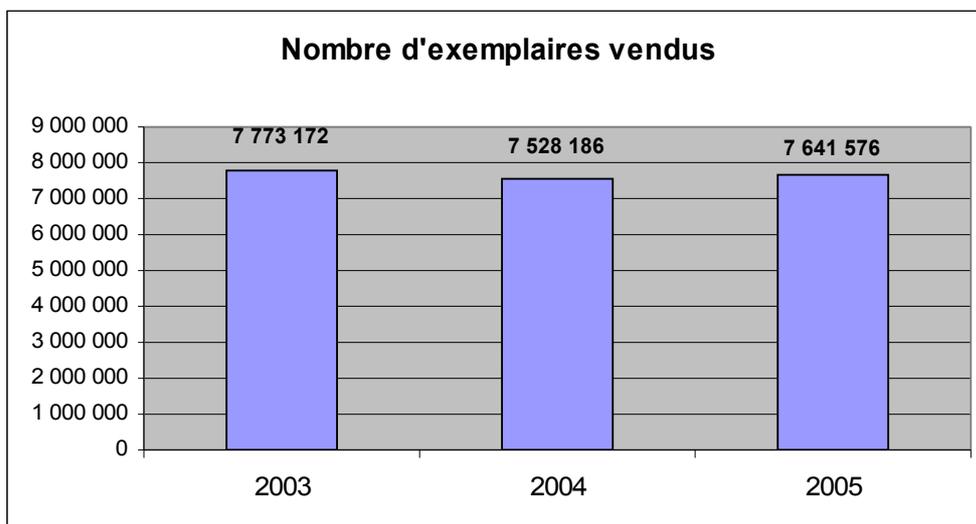
Le tirage moyen (cf. graphique page suivante) est en général plus élevé pour les nouveautés que pour les réimpressions – 2.560 contre 1.620 pour l'ensemble des secteurs -, bien que certains secteurs affichent une proportion inverse ; c'est notamment le cas des sciences humaines et sociales avec un tirage moyen pour les réimpressions de 7.909 exemplaires.



## 2.1.2 Les ventes

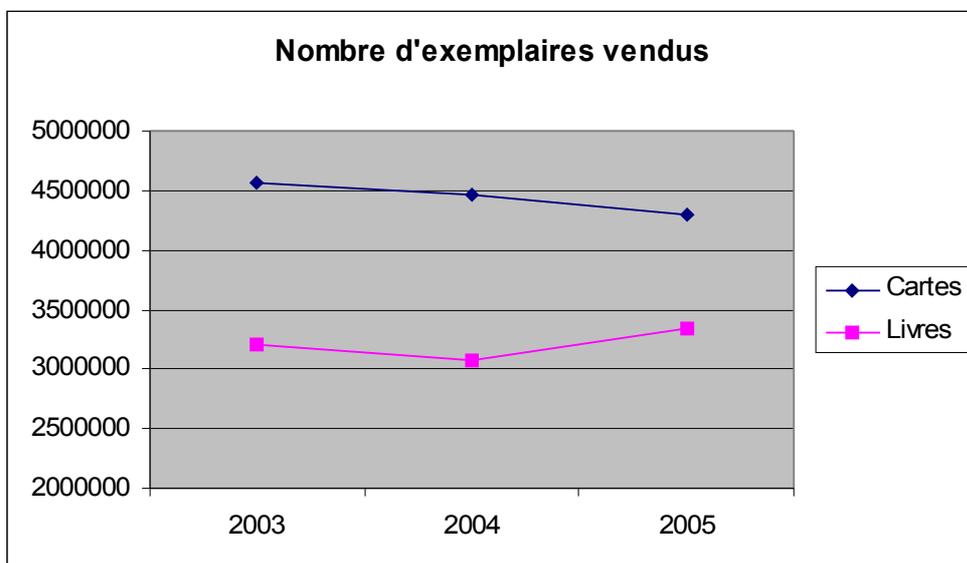
### ➤ *En nombre d'exemplaires*

En 2005, l'ensemble de l'édition publique a vendu plus de **7,6 millions d'exemplaires**, soit une hausse peu significative de 2% par rapport à 2004 (due essentiellement aux ventes de livres), le volume de ventes restant nettement inférieur à celui de 2003.



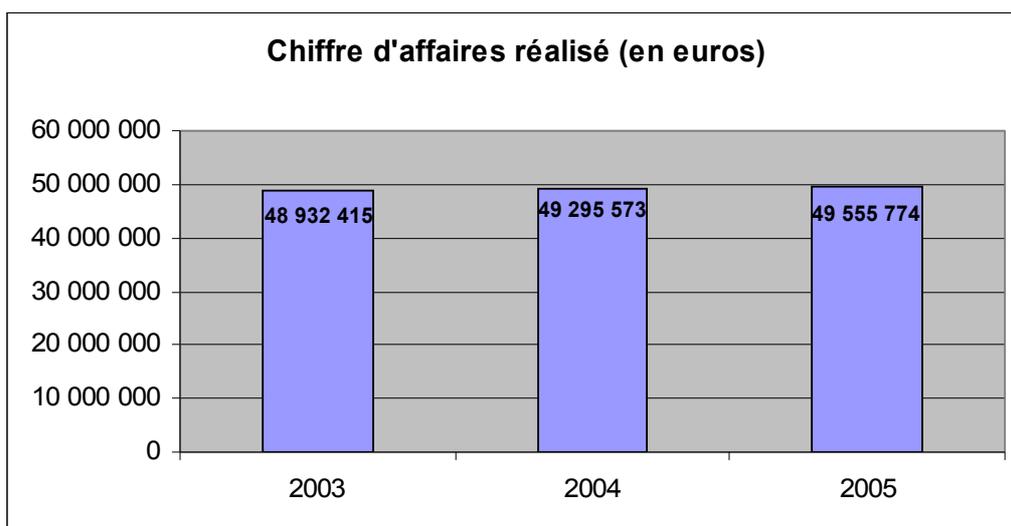
L'édition de cartes assure 57% des ventes en exemplaires de l'édition publique en 2005. En deuxième position, le secteur arts en a réalisé 18%, les ouvrages du secteur éducation, 9%, le secteur économie et droit et les SHS, 6% chacun, l'universitaire et les STM, 2% chacun.

Si les ventes de cartes sont toujours majoritaires au sein de l'édition publique, il est intéressant de constater que l'écart avec les ventes de livres tend, sur les dernières années, à se réduire : près de 1,4 millions d'exemplaires en 2003 et 2004 et moins de 1 million en 2005.



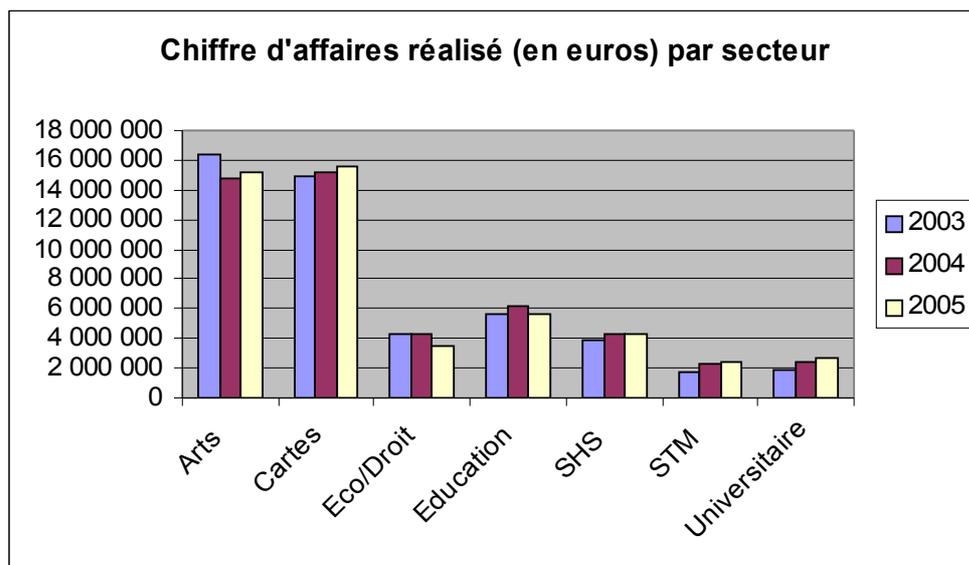
➤ *En chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires de l'édition publique, tous secteurs confondus, s'est élevé en 2005 à environ **49,6 millions d'euros**, en très légère augmentation par rapport à 2004 et 2003.

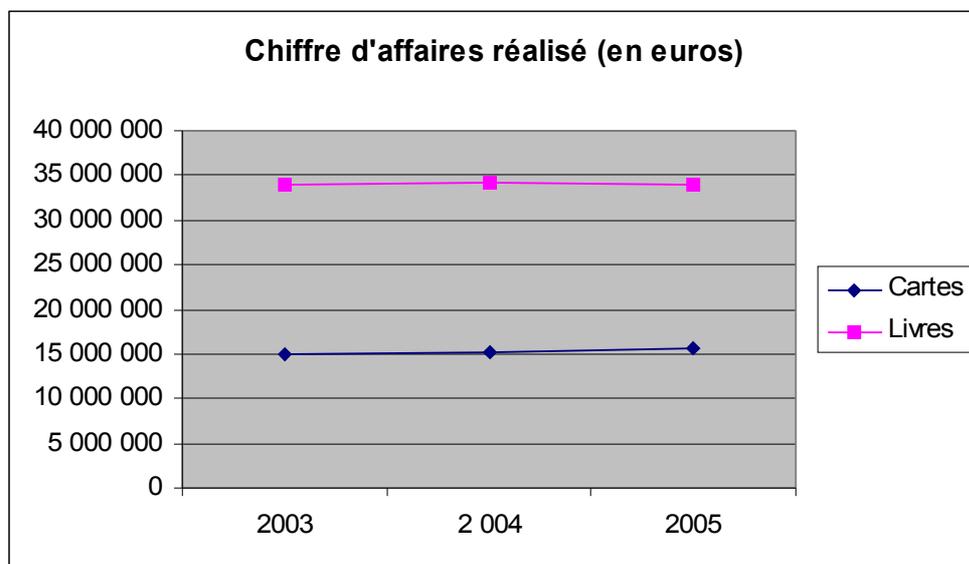


Les poids relatifs de chacun des secteurs peuvent différer assez largement selon que l'on raisonne en chiffres d'affaires ou en exemplaires vendus. Les cartes ne représentent ainsi que 32% du chiffre d'affaires de l'édition publique pour 57% des exemplaires vendus, alors que le secteur des livres d'art réalise 31% du chiffre d'affaires total pour 18% des exemplaires vendus, l'effet du prix unitaire des produits expliquant ce rééquilibrage.

En proportion du chiffre d'affaires total, les autres secteurs se répartissent ainsi : éducation (12%), éco/droit (7%), SHS (9%), universitaire (5%) et STM (5%).

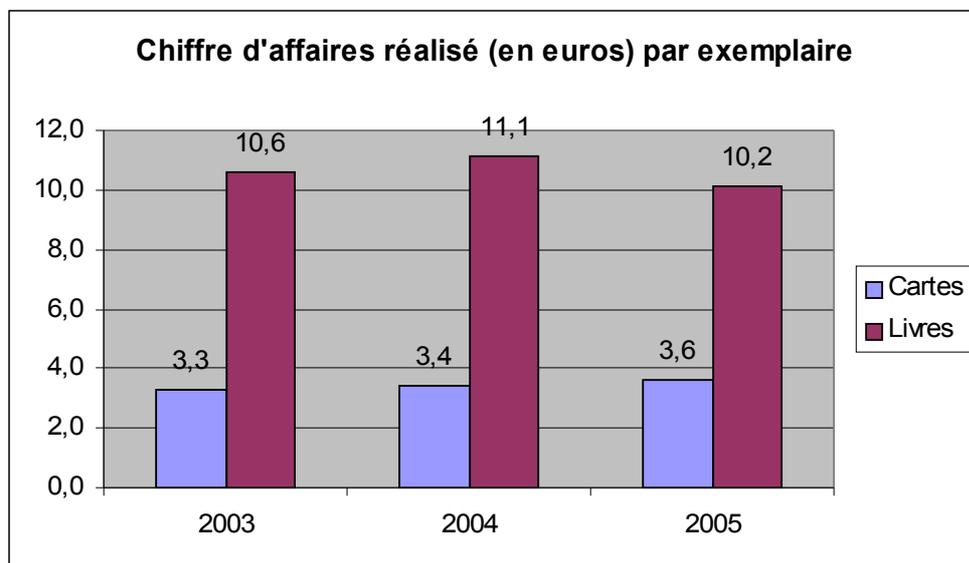


Il est par ailleurs intéressant de constater que les évolutions de chiffres d'affaires pour les cartes et les livres sont à l'opposé de celles des exemplaires vendus. Le secteur des cartes, dont le nombre d'exemplaires est en baisse depuis 2003, voit en effet son chiffre d'affaires augmenter alors que l'évolution est exactement inverse pour les livres.



➤ *Le chiffre d'affaires par exemplaire*

Les évolutions opposées des deux courbes du graphique précédent se retrouvent naturellement dans l'évolution, pour les trois dernières années, du chiffre d'affaires réalisé par exemplaire vendu.



Le chiffre d'affaires par exemplaire pour les livres a en effet diminué de 9% entre 2004 et 2005, alors que le chiffre d'affaires par exemplaire pour les cartes a augmenté sur la même période de 7%.

## 2.2 L'ÉDITION DE CARTES

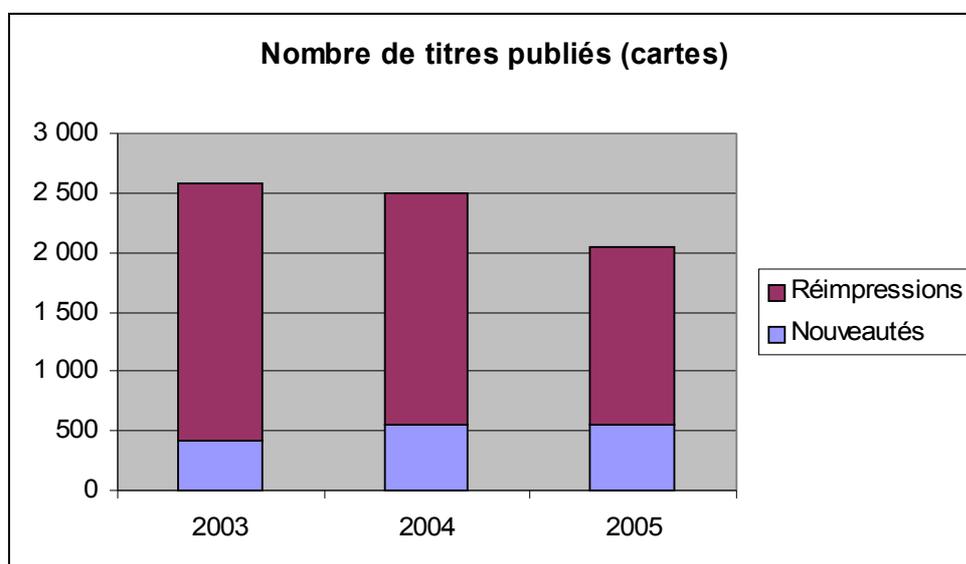
Six structures publiques interviennent dans ce domaine éditorial : l'Institut géographique national (IGN), le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM), le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM), l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) ainsi que deux structures prises en compte dans le présent rapport pour la première fois : le Service de l'information aéronautique (SIA) et la Direction générale de l'énergie et des matières premières du MINEFI.

### 2.2.1 La production éditoriale

La production des éditeurs publics de cartes se caractérise par un nombre de titres très élevé. Elle est justifiée par les missions de service public qui leur sont confiées et qui visent à garantir la couverture de l'ensemble des territoires.

Ainsi, la production de ces éditeurs, en particulier celles de l'IGN et du SHOM (98% des cartes éditées par l'édition publique), pèse traditionnellement d'un poids prépondérant dans la production de l'édition publique. En 2005, les cartes ont ainsi représenté **2.048 titres** différents, soit plus de 46% de la production totale des éditeurs publics.

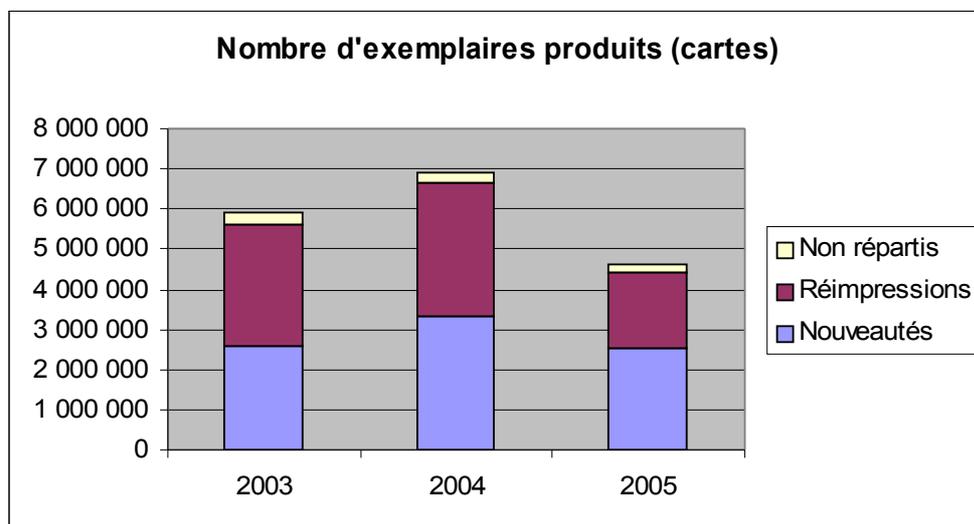
La production en nombre de titres a toutefois enregistré, cette année, un recul significatif de 22%, après une baisse de 4% en 2004. Ce recul est entièrement imputable à la variation d'activité de l'IGN, qui n'a publié que 1.252 cartes en 2005 contre 1.719 en 2004.



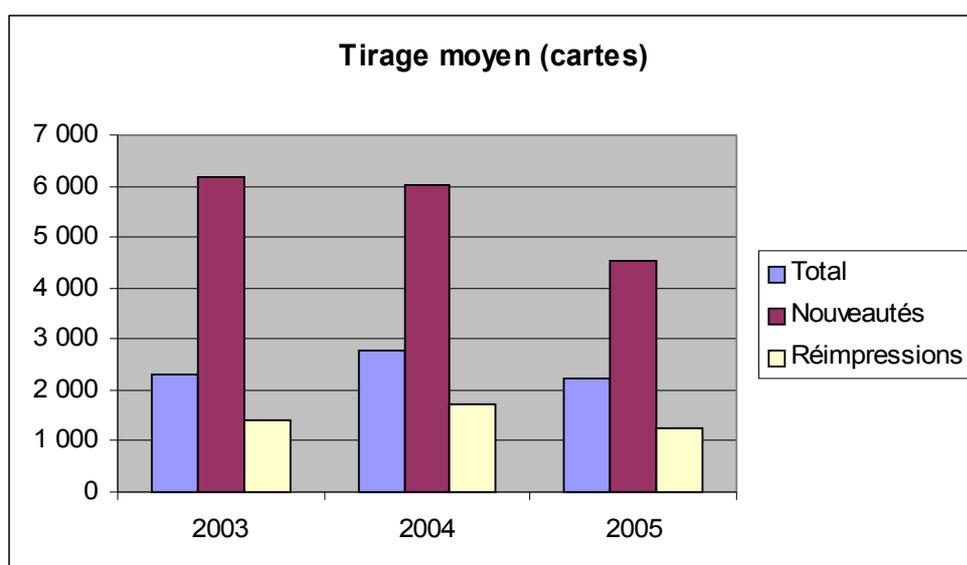
Les réimpressions de cartes, bien qu'en diminution, ont constitué la majorité de la production, soit 73% des références publiées en 2005 (78% en 2004).

La production en nombre d'exemplaires s'est établie à **4,6 millions d'exemplaires** en 2005, marquant un recul de 33% par rapport à 2004. Cette baisse est intégralement imputable à l'IGN dont la production a été réduite d'environ 2,3 millions d'exemplaires.

En 2005, 55% des exemplaires de cartes produits sont des nouveautés et 41% des réimpressions (les données fournies ne permettant pas de répartir 4% des exemplaires).

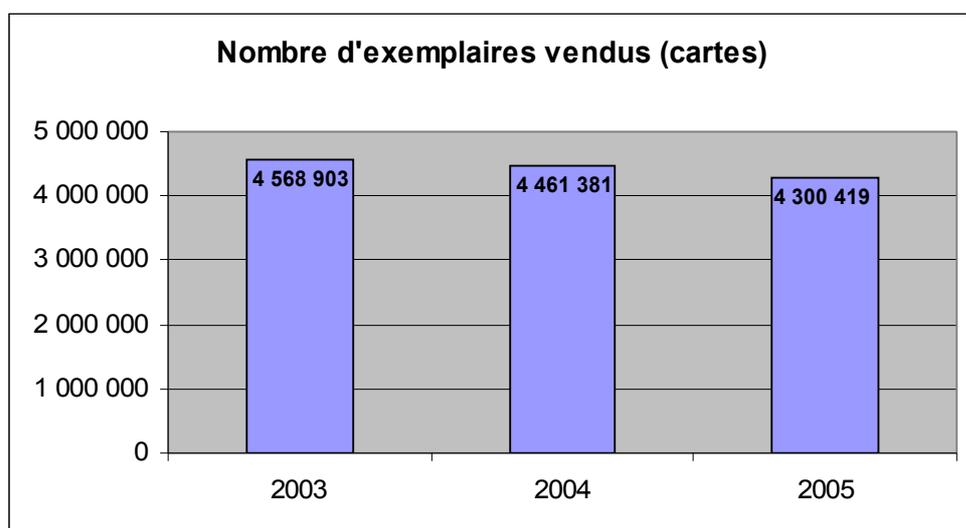


L'évolution sur trois ans indique une nette diminution du tirage moyen s'agissant des nouveautés, le recul du tirage moyen pour l'ensemble des titres ou pour les seules réimpressions étant moins significatif.

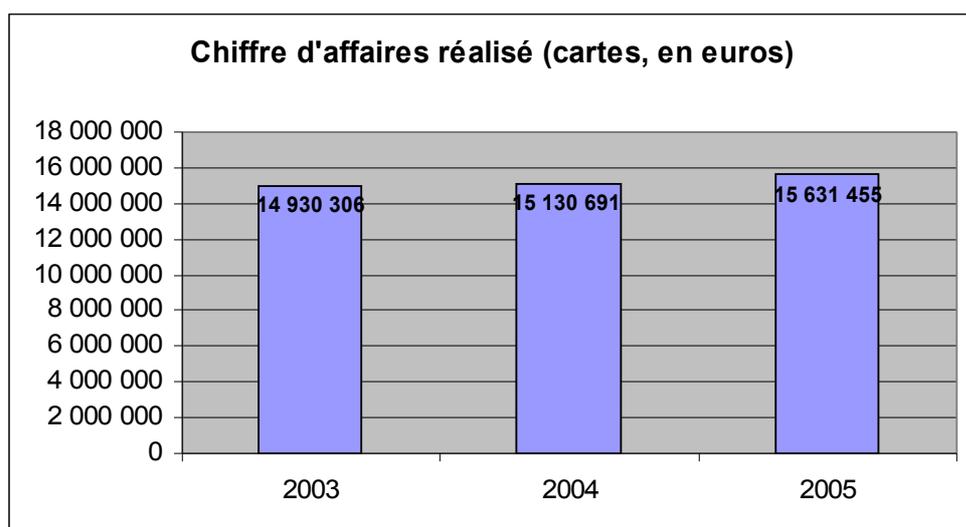


### 2.2.2 Les ventes

Le secteur des cartes a réalisé plus de 56% des ventes de l'édition publique en volume avec plus de **4,3 millions d'exemplaires vendus**. Les ventes se sont toutefois inscrites en retrait de 6% sur trois ans (4,6 millions d'exemplaires vendus en 2003). Le développement des ventes de GPS sur les dernières années peut probablement expliquer, pour partie, ces résultats.



Le chiffre d'affaires de l'édition de cartes s'élève à près de **15,6 millions d'euros** pour l'année 2005, soit une hausse de 5% sur les trois dernières années.

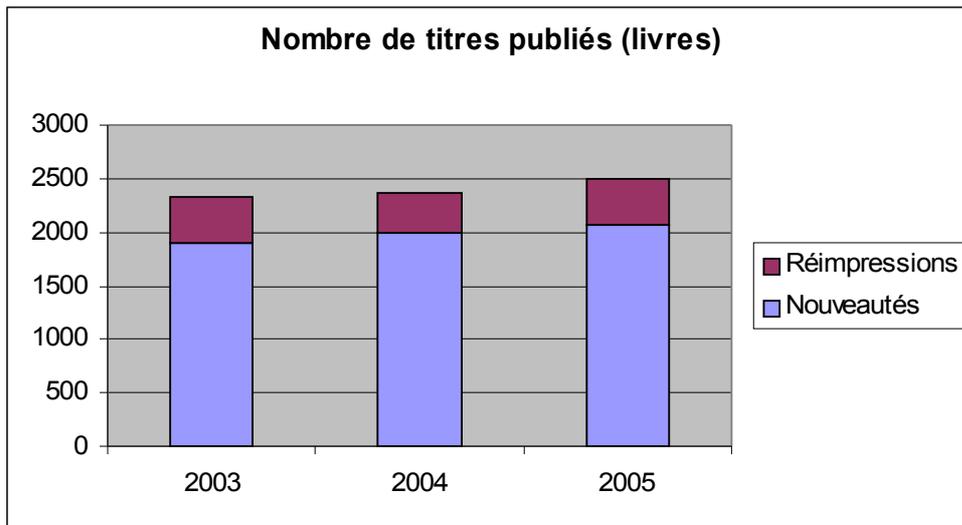


Cette évolution favorable du chiffre d'affaires, en dépit de la baisse du nombre d'exemplaires vendus sur la même période, peut peut-être s'expliquer par la réduction du taux de TVA applicable aux cartes en 2005, celui-ci étant passé de 19,6% à 5,5%.

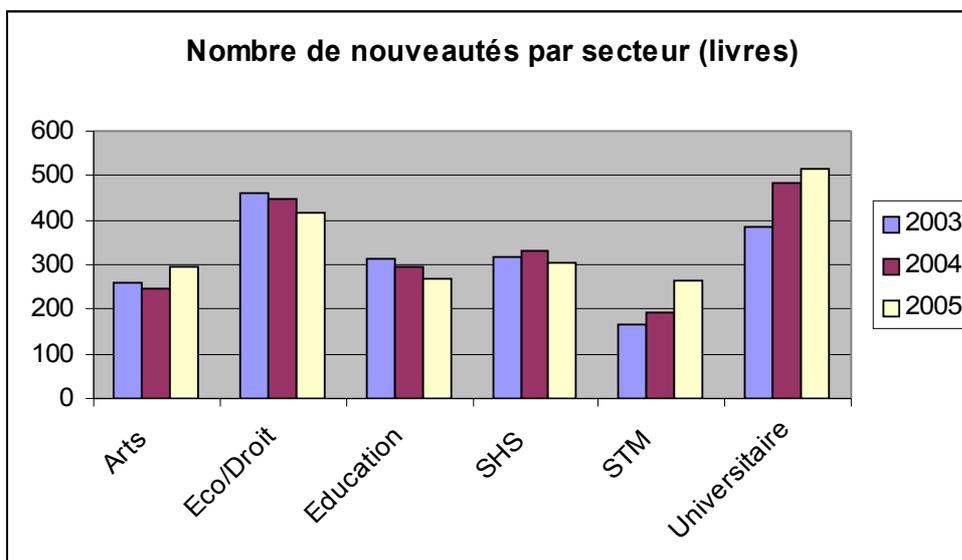
## 2.3 L'ÉDITION DE LIVRES

### 2.3.1 La production éditoriale

La production de livres a connu une progression de près de 5,5% en 2005, s'établissant à **2.485 titres** (+7% sur les trois dernières années). Cette production est majoritairement constituée de nouveautés et nouvelles éditions, qui représentent 83% des titres publiés en 2005, contre 17% pour les réimpressions. Cette répartition entre nouveautés et réimpressions est comparable aux résultats obtenus pour les deux précédentes années.

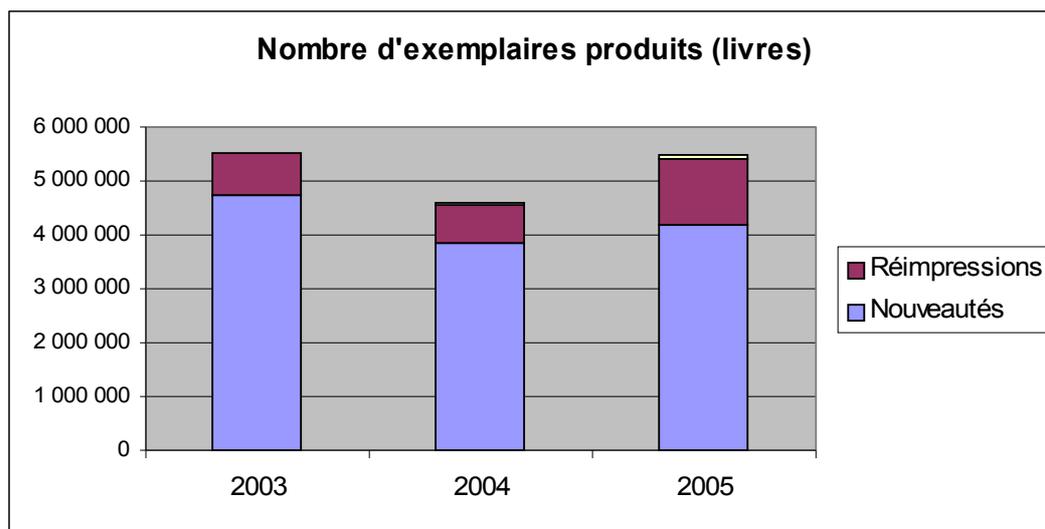


Les 51 structures éditant des livres recouvrent une très grande variété de niveaux d'activité selon les éditeurs et les années, de 448 titres publiés pour le réseau CNDP-CRDP (56% de nouveautés), à seulement 4 pour l'INSEP. En 2005, 22% des titres publiés sont le fait de l'édition universitaire. Suivent le secteur de l'éducation avec 18% des titres, puis l'éco/droit et les livres d'art, avec 17% chacun, les SHS (14%) et les STM (12%).

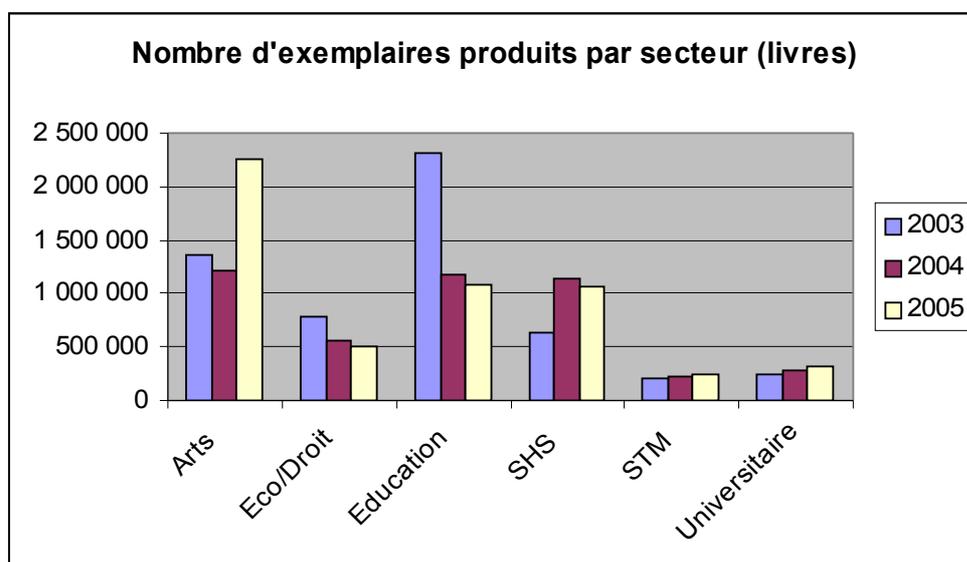


Si l'évolution du nombre de titres publiés tous secteurs confondus est de +8% pour les nouveautés sur les trois dernières années, il convient cependant de noter que deux secteurs sur les six représentés ont vu leur production diminuer (éco/droit et éducation) et se maintenir pour l'un d'entre eux (SHS).

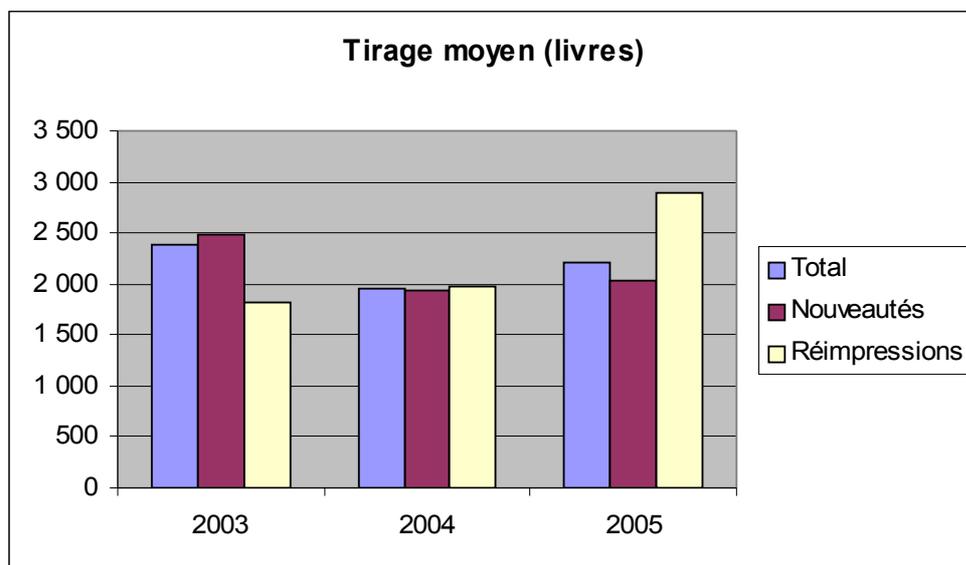
La production de livres, exprimée en nombre d'exemplaires, a augmenté de 19% sur 2005 après une baisse de plus de 17% en 2004 et trois exercices de hausse successive (de 2001 à 2003). La production s'est ainsi établie à quelque **5,5 millions d'exemplaires** en 2005. Elle est constituée à 76% de nouveautés et à 23% de réimpressions.



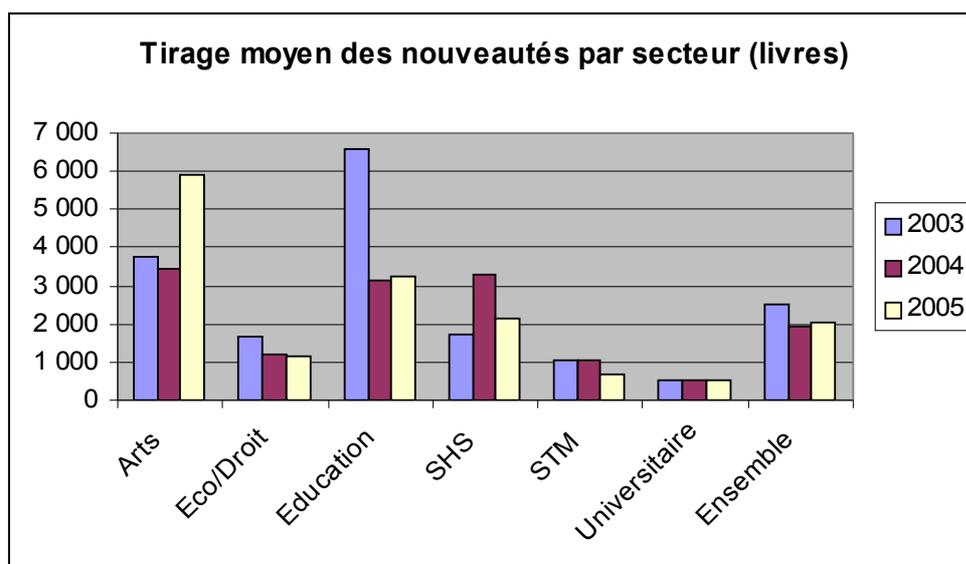
Une analyse de la production, secteur par secteur, permet d'identifier la part particulièrement prépondérante prise par les livres d'art en 2005, ces derniers ayant représenté 41% des exemplaires produits. Les secteurs éducation et SHS en ont représenté quant à eux chacun 20%. Ces trois premiers secteurs totalisent donc 81% de la production, le reste se répartissant entre éco/droit (9%) et les secteurs universitaire et STM pour 6% et 5%.



Plusieurs secteurs ont connu en 2005 des variations de production sensibles. C'est tout particulièrement le cas de l'édition d'art dont la production a augmenté de 86% en 2005, du fait principalement des éditions de la RMN (+105%) et du Musée du Louvre (+215%). Dans une moindre mesure, les productions des secteurs universitaire et STM ont respectivement augmenté de 10% et 6%. Le secteur éco/droit a poursuivi en 2005 une tendance à la baisse (-10%), de même que les secteurs éducation et SHS (-7%).

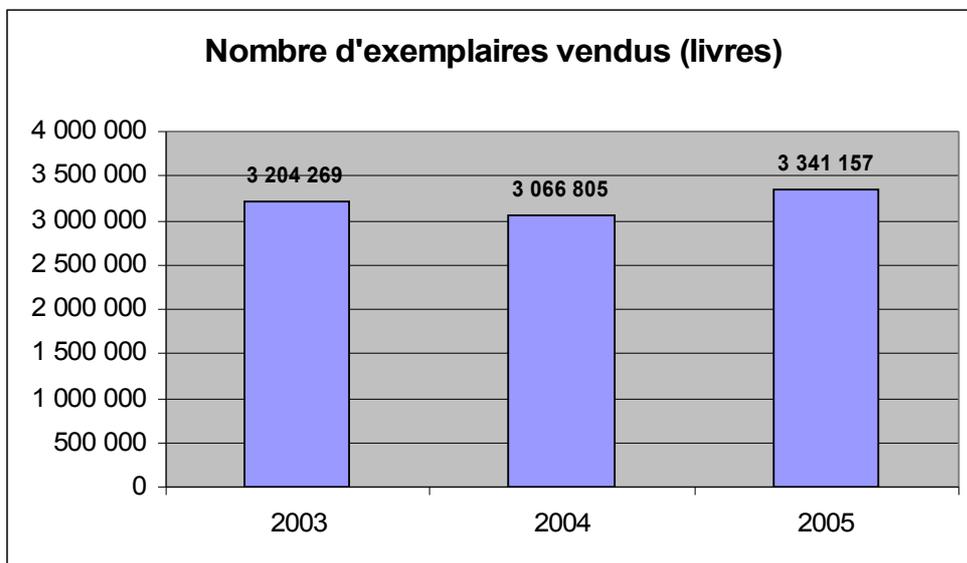


Le tirage moyen est relativement stable sur les trois dernières années, à la notable exception de celui des titres en réimpression et du secteur arts pour les nouveautés.

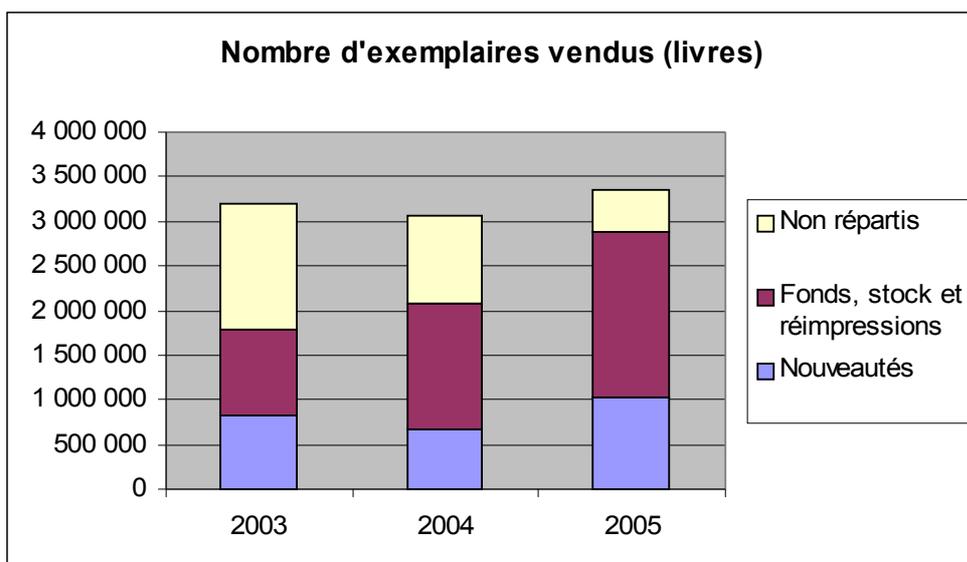


### 2.3.2 Les ventes

Les ventes de livres de l'édition publique ont progressé de manière significative en 2005, avec une hausse de 9% par rapport à 2004 (+4% par rapport à 2003), et se sont établies à plus de **3,3 millions d'exemplaires**.

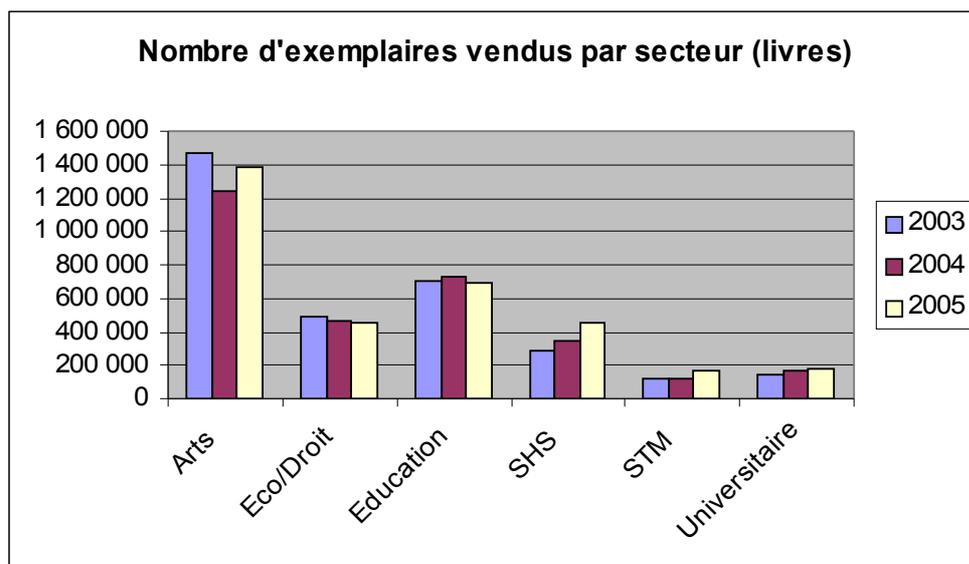


Les données fournies permettent de répartir les ventes entre « nouveautés » et « fonds, stock et réimpressions » pour 86% des exemplaires vendus. Comme les années précédentes, la part du « fonds » est majoritaire dans les ventes (65%) ; les ventes de nouveautés ont toutefois augmenté de manière plus significative que celles du fonds (+52% contre +33%).

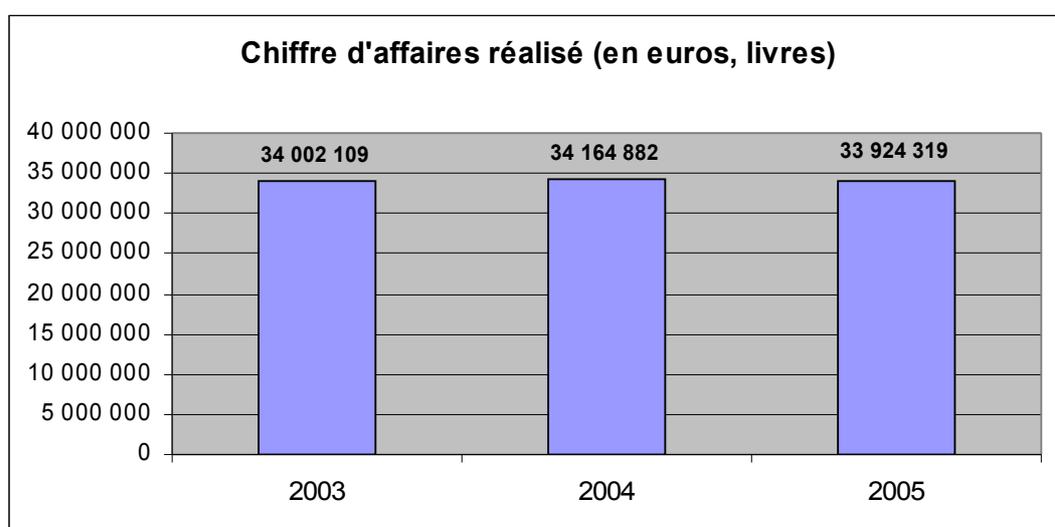


L'édition d'art réalise la plus grande part des ventes de livres avec près de 42% des exemplaires vendus en 2005. Viennent ensuite les secteurs éducation (21% des ventes), SHS (14%), éco/droit (13%), STM (6%) et universitaire (5%). Cette répartition des ventes en nombre d'exemplaires recouvre tout à fait celle de la production en exemplaires.

L'évolution sur trois ans fait apparaître trois secteurs en hausse constante : SHS (+55% sur la période), STM (+49%) et universitaire (+31%). Le secteur arts enregistre sur la dernière année une augmentation notable (+12%), après une année 2004 en diminution importante. Les autres secteurs sont stables sur la même période.

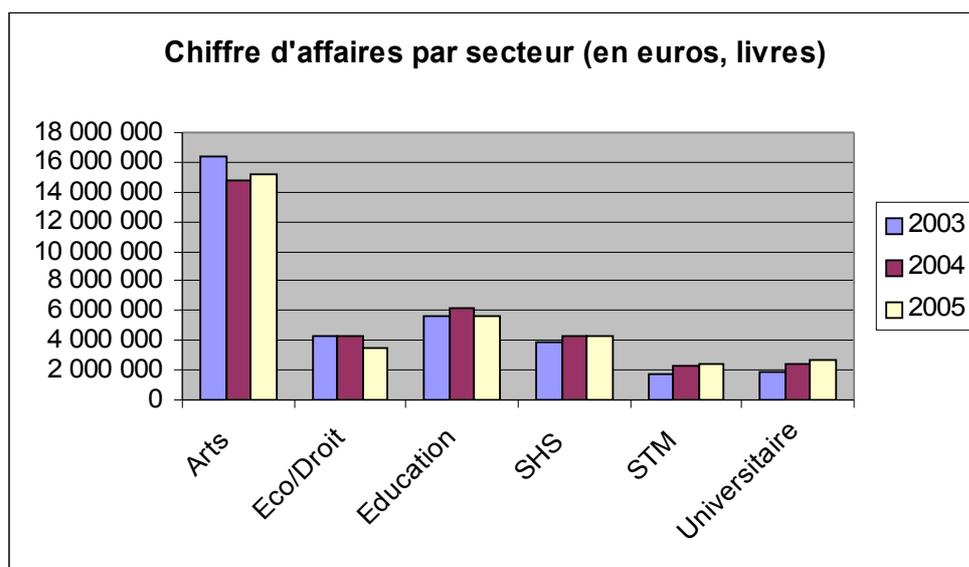


Le chiffre d'affaires de l'édition publique de livres est stable depuis 2003, s'établissant à **33,9 millions d'euros** en 2005.

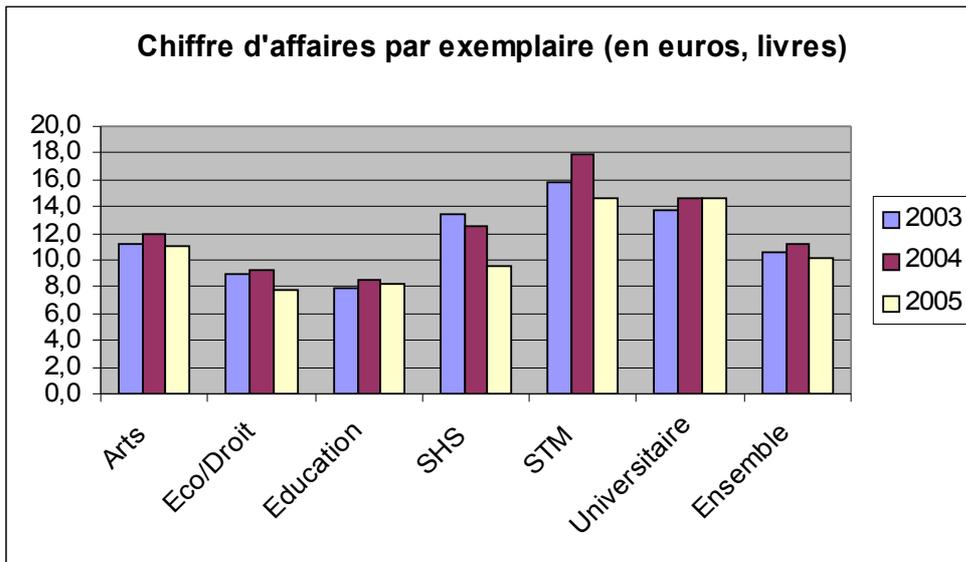


Il apparaît, par ailleurs, que les livres d'arts ont compté pour 45% du chiffre d'affaires de l'édition de livres, l'éducation pour 17%, les SHS pour 13%, les livres d'économie et de droit pour 10%, le secteur universitaire pour 8% et les STM pour 7%.

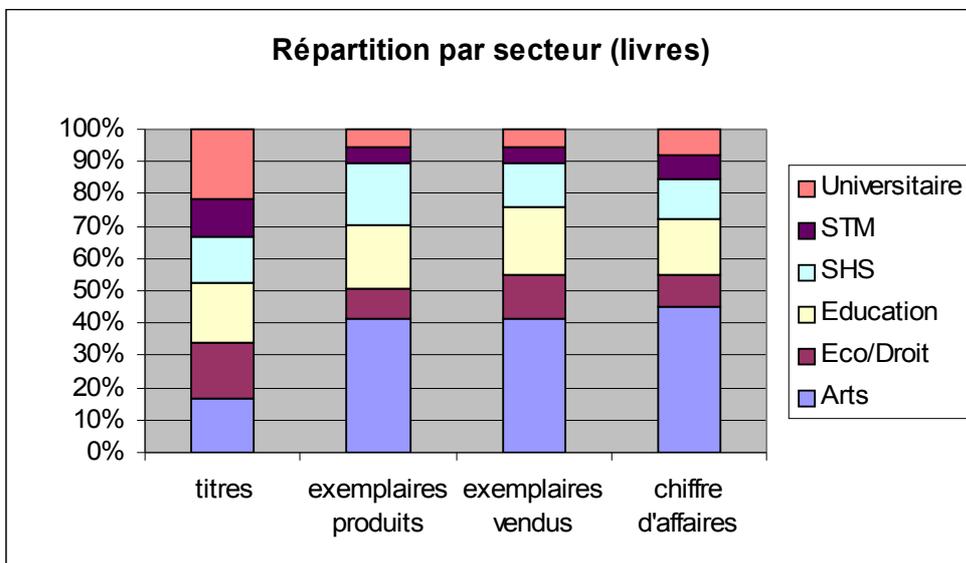
L'évolution du chiffre d'affaires sur trois ans distingue deux secteurs en forte hausse (STM et universitaire, +38%), un secteur en augmentation significative (SHS, +11%), un secteur relativement stable (éducation, +2%) et deux secteurs en diminution : arts (-7%, malgré une meilleure année 2005) et éco/droit (-20%).



L'évolution du chiffre d'affaires réalisé par exemplaire vendu (cf. graphique page suivante) traduit nettement les écarts constatés selon les secteurs entre l'évolution du nombre d'exemplaires vendus et le chiffre d'affaires réalisé. Si, à l'exception du secteur Universitaire, l'ensemble des secteurs ont vu ce ratio diminuer, les secteurs SHS et, dans une moindre mesure, éco/droit enregistrent des baisses très importantes sur trois ans (-29% pour le premier et -13% pour le second). Cette évolution peut caractériser soit une volonté de diminution du prix de vente des mêmes ouvrages, soit une volonté de diversification de la politique éditoriale vers des ouvrages moins onéreux, soit une combinaison de ces deux volontés.



Le graphique ci-dessous reprend, pour chacun des principaux critères retenus, la répartition par secteur du total de l'activité éditoriale (livres).



## 2.4 LA PART DE L'ÉDITION PUBLIQUE DANS L'ÉDITION FRANÇAISE

La part de l'édition publique dans l'édition française demeure en 2005 comparable aux années précédentes. Les ratios présentés ci-dessous doivent cependant être interprétés avec prudence, d'une part du fait des difficultés de recoupement entre la segmentation éditoriale retenue pour l'édition publique et celle retenue pour la présentation des statistiques du Syndicat national de l'édition et, d'autre part, du fait que ces dernières ne représentent pas nécessairement l'ensemble de la production éditoriale française<sup>2</sup>, en nombre de titres ou d'exemplaires produits notamment.

Le nombre des titres produits par les éditeurs publics représente, hors le secteur des cartes, **4% de l'ensemble des titres publiés** en France. Cette proportion peut naturellement être plus élevée pour certains secteurs (arts, éco/droit – environ 25%), voire très largement majoritaire dans le domaine des cartes et de l'éducation (environ 80%).

La production éditoriale publique représente **en termes d'exemplaires produits, comme en termes d'exemplaires vendus, 1% de l'ensemble** de l'édition française, hors le secteur des cartes. Ce ratio, qui peut toutefois s'élever sensiblement pour certains secteurs (arts, cartes – environ 25%), devient très nettement majoritaire pour le secteur éducation (environ 80%).

Le chiffre d'affaires de l'édition publique représente, en 2005, **1% du chiffre d'affaires total** de l'édition française, hors le secteur des cartes, avec les exceptions des secteurs arts, pour lequel l'édition publique représenterait 17% du chiffre d'affaires total, et éducation (*Pédagogie et formation des enseignants*, selon la terminologie SNE), pour lequel l'édition publique totaliserait 70% des ventes.

Le **tirage moyen** de la production éditoriale publique, pour le livre, est naturellement plus faible que celui de l'édition française (2.197 contre 7.463). Ce rapport de 1 à 3, voire de 1 à 4, est cependant pleinement vérifié secteur par secteur, à l'exception de deux domaines éditoriaux, arts et éducation, pour lesquels le tirage moyen des éditeurs publics est en moyenne sensiblement plus important que celui des éditeurs privés.

Il convient par ailleurs de noter que le **chiffre d'affaires par exemplaire** est très nettement inférieur pour les éditeurs publics (-25% à -40% par rapport à l'ensemble de l'édition française), à deux exceptions près toutefois (secteurs cartes et SHS). Cet écart pourrait sous-entendre une politique de prix plus bas de la part de l'édition publique, sous réserve que l'ensemble des ouvrages concernés soit totalement comparable.

Les chiffres résultant du bilan pour l'édition publique de l'année 2005 diffèrent en définitive peu de ceux cités dans le rapport de M. Groshens, qui avait conduit à la publication de la circulaire du 20 mars 1998. La part prise par l'édition publique dans l'édition de livres demeurant relativement stable et minime sur les cinq dernières années, en dépit d'un élargissement progressif du champ de l'enquête. Le poids relatif des éditeurs « institutionnels » explique largement cette stabilité.

---

<sup>2</sup> Statistiques SNE = 277 répondants représentant 441 marques de commercialisation et 95 % du chiffre d'affaires de l'édition française

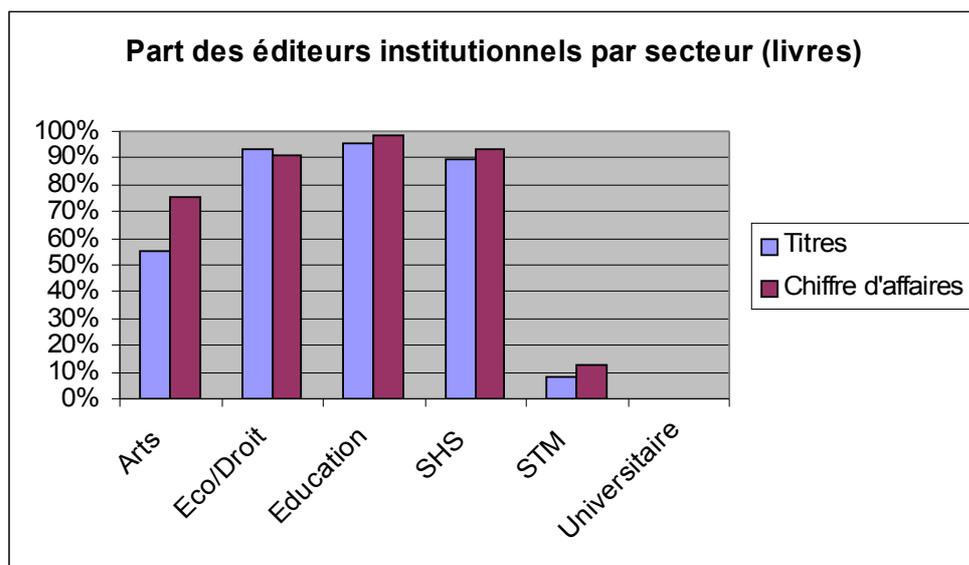
## 2.5 LA PART DES ÉDITEURS « INSTITUTIONNELS » AU SEIN DE L'ÉDITION PUBLIQUE

Les circulaires de 1998 et 1999 distinguent, au sein de l'édition publique, un certain nombre d'éditeurs dits « institutionnels » qui ont vocation, de par leurs missions et leurs statuts, à exercer une activité d'édition.

Les huit éditeurs « institutionnels » expressément cités par la circulaire de 1998 représentent en 2005, comme les années précédentes, une part importante de l'édition publique, aussi bien en termes de production – **75% des titres publiés et 85% des exemplaires produits** – que de ventes – **88% des exemplaires vendus et 79% du chiffre d'affaires** réalisé en 2005.

S'agissant des cartes, les éditeurs institutionnels réalisent près de 100% des titres, des exemplaires produits et des exemplaires vendus, et plus de 90% du chiffre d'affaires. S'agissant des livres, les éditeurs institutionnels totalisent près de 60% des titres et plus de 70% des exemplaires produits, des exemplaires vendus et du chiffre d'affaires.

Selon les secteurs, l'importance du ou des éditeurs institutionnels concernés est plus contrastée.

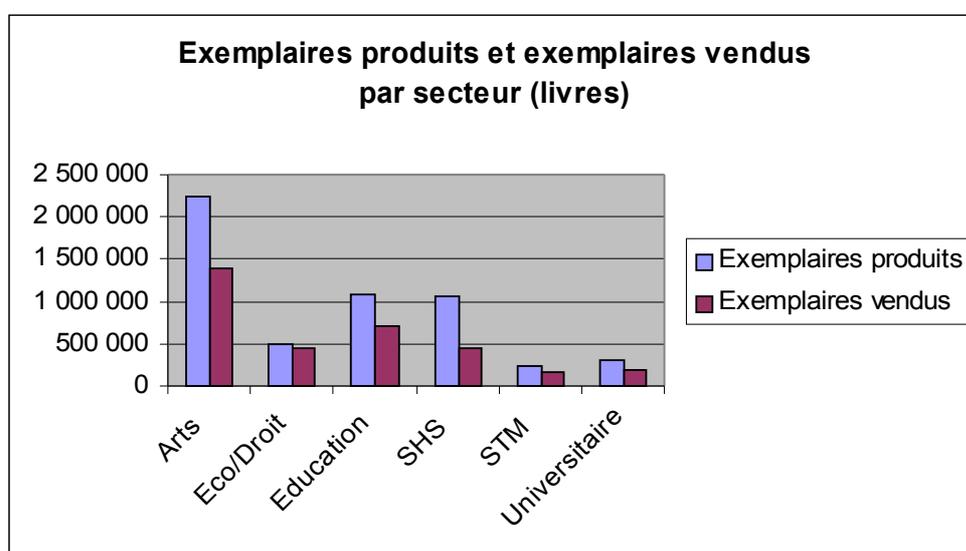


### 3. LES POLITIQUES DE DIFFUSION

#### 3.1 EXEMPLAIRES PRODUITS ET EXEMPLAIRES VENDUS

Sur 2005, tous secteurs confondus, le volume **total des exemplaires vendus a représenté 78% des exemplaires produits** par l'édition publique (hors diffusion gratuite) ; ce ratio est nettement supérieur à celui de 2004 (69%). A titre de comparaison, le total des exemplaires vendus par l'édition française en 2005 a représenté 82% des exemplaires produits.

Ce ratio est de 94% pour les cartes, contre 65% en 2004, ce qui s'explique principalement par la diminution des tirages en 2005, et de 65% pour les livres, contre 77% en 2004, ce qui s'explique par une hausse des tirages plus importante que celle des ventes.

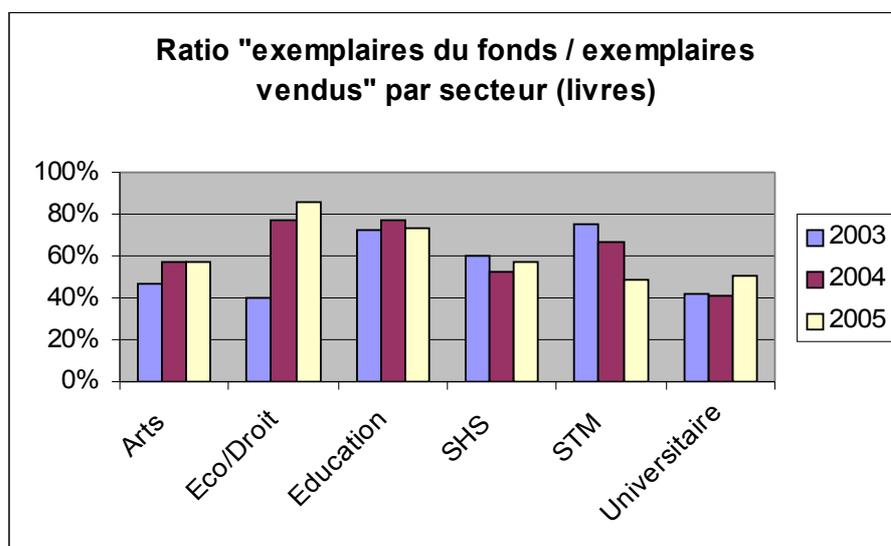


Le secteur arts affiche un ratio de 62% nettement inférieur à celui de 2004 (95%) du fait d'une augmentation des tirages plus importante que l'augmentation des ventes (la moyenne nationale de ce secteur est de 67%). Ce ratio est de 72% pour le secteur STM (59% en 2004 et 68% en moyenne nationale). Le secteur éducation affiche un ratio proche de celui de la moyenne nationale (environ 80%). Le secteur éco/droit affiche quant à lui un ratio nettement supérieur à la moyenne nationale (89% contre 58%), proche de celui de 2004 (84%), alors que le ratio pour le secteur SHS + universitaire est de 50%, soit nettement au dessous de la moyenne nationale de 70%, du fait d'une diminution des ventes plus importante que celle des tirages. Les différences sensibles de nature de production entre éditeurs publics et éditeurs privés expliquent, notamment pour les SHS, pour partie ces éventuels écarts.

### 3.2 LES VENTES DU FONDS

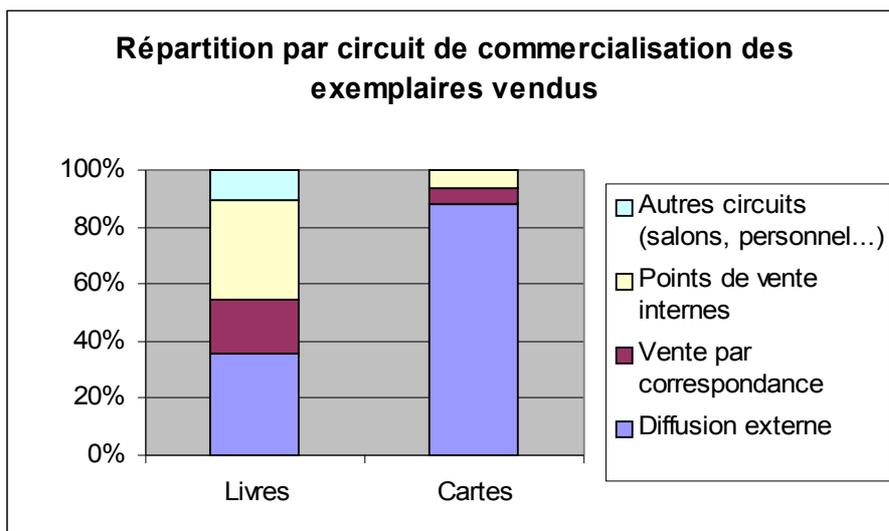
S'agissant des livres, les ventes du fonds (ouvrages de plus d'un an, du stock ou réimprimés) représentent environ **64% des ventes de l'édition publique** (88% des exemplaires vendus ayant pu être ventilés entre fonds et nouveautés en 2005). Ce ratio était sensiblement supérieur en 2004, 68% (pour 69% des exemplaires ventilés) et nettement inférieur en 2003, 54% (pour 57% des exemplaires ventilés).

Selon les secteurs, cette répartition est tout à fait différente et a évolué de manière tout à fait significative sur les trois dernières années pour certains d'entre eux (éco/droit et STM notamment).



### 3.3 LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

La typologie utilisée permet une répartition des ventes entre diffusion externe, vente par correspondance, points de ventes internes et autres circuits de vente. La diffusion externe intéresse le champ de la librairie indépendante, telle qu'elle est entendue communément, mais également celui des détaillants dont la vente de livres ou de cartes ne constitue pas l'activité unique ou principale (grandes surfaces, spécialisées ou non, maisons de la presse...). La répartition détaillée des ventes entre ces différents canaux de diffusion externe n'étant que très rarement renseignée par les éditeurs publics, une présentation de ces résultats n'a pas été possible.

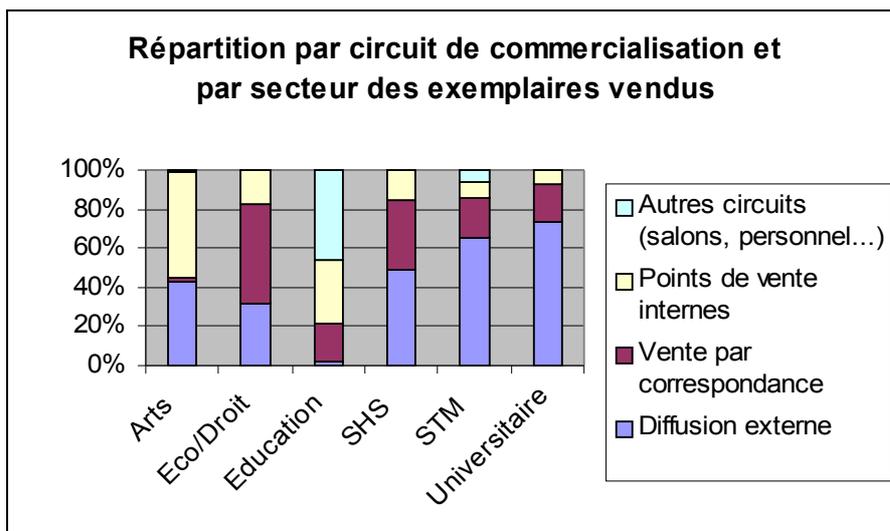


La **diffusion externe** constitue **pour les cartes** le mode de commercialisation privilégié (88% des exemplaires vendus), les points de vente internes, la vente par correspondance et les éventuels autres modes de commercialisation étant utilisés comme circuits de complément.

**S'agissant des livres**, les deux circuits privilégiés sont, à égalité, la **diffusion externe** et les **points de vente internes**, respectivement 36% et 35% du total des exemplaires de livres vendus ; la vente par correspondance et les autres circuits de ventes sont ici aussi utilisés comme des modes de diffusion complémentaires. Il est à noter que les ventes réalisées par les points de ventes internes étaient très nettement majoritaires en 2004 et en 2003, avec respectivement 44% et 47% des exemplaires vendus. A l'inverse, la part des autres circuits de diffusion, si elle reste faible (11% en 2005), n'est plus du tout marginale comme en 2004 et 2003. La vente par correspondance s'est quant à elle sensiblement maintenue sur les trois dernières années (environ 20%).

L'importance relative des ventes internes ou directes (53% au total) de l'édition publique comparée aux chiffres de l'édition privée (16% en 2005) traduit, sans aucun doute, la nature spécifique de l'édition publique de livres et des lectorats auxquels elle s'adresse, et le fait que nombre d'éditeurs publics importants peuvent s'appuyer sur un important réseau de points de ventes internes. Elle devrait toutefois conduire certains éditeurs publics à s'interroger sur l'efficacité de la diffusion de leurs ouvrages.

La répartition des ventes par circuit de commercialisation peut par ailleurs varier sensiblement d'un secteur à l'autre (cf. graphique page suivante).



Les livres d'art sont commercialisés en majeure partie sur les points de ventes internes (54%) et en diffusion externe (43%). L'importance prise par le réseau interne s'explique notamment par le poids des ventes durant les expositions. L'écart entre les poids respectifs des deux circuits privilégiés par le livre d'art s'est toutefois réduit, au profit de la diffusion externe.

Si pour le secteur éducation, la diffusion par le réseau interne reste également importante (33%), son poids a diminué de moitié en 2005 et les autres circuits sont devenus majoritaires (46%), la VPC représentant une part non négligeable (19%) et la diffusion externe étant quant à elle quasiment inexistante.

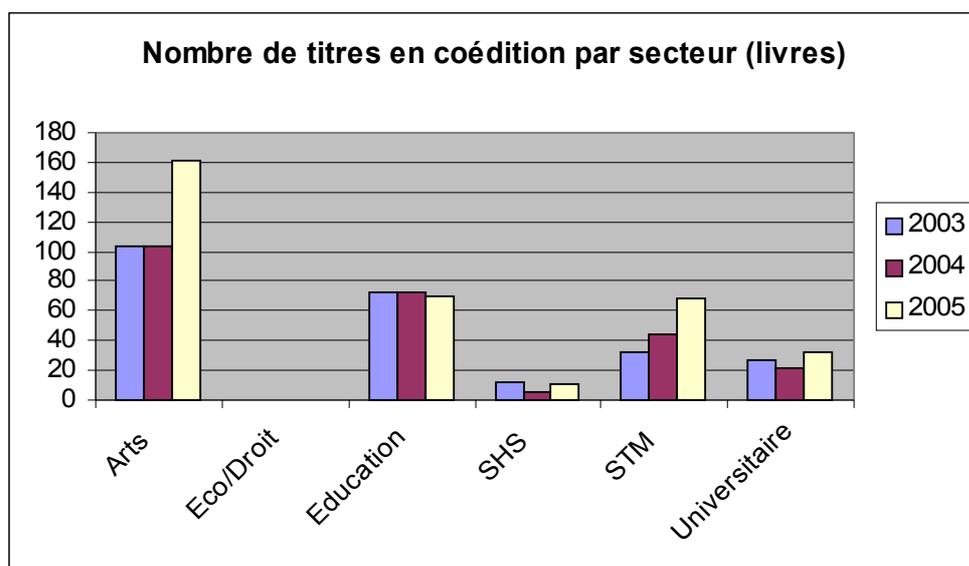
Les ventes de livres d'économie et de droit se font à 51% par correspondance, la VPC représentant le vecteur privilégié même si sa part relative est en diminution par rapport à 2004 (61%), au profit de la diffusion externe (31% en 2005 contre 22% en 2004), la part des points de vente internes étant stable (17%). Cette répartition traduit le modèle de diffusion de ce secteur où les abonnements sont majoritaires.

Les ouvrages de SHS, de STM et universitaires suivent des modèles de commercialisation relativement comparables, avec une diffusion externe majoritaire (respectivement 49%, 66% et 74% des ventes), une part VPC relativement importante (respectivement 36%, 20% et 19%) et une part du réseau interne complémentaire. Les répartitions entre circuits de commercialisation sont, pour ces derniers secteurs, assez proches de celles des années précédentes.

#### 4. LES POLITIQUES DE COÉDITION

La **pratique de la coédition** poursuit son développement au sein de l'édition publique. En 2005, 36 éditeurs différents ont déclaré avoir publié au moins un titre avec un autre éditeur, public ou privé.

Le **nombre de titres en coédition** a considérablement augmenté en 2005, pour atteindre le total de 365, contre 266 en 2004 et 248 en 2003, ce qui constitue une augmentation de 47% sur trois ans. Compte tenu du nombre restreint de coéditions dans le secteur des cartes, le total des titres coédités représente en 2005, pour les livres, près de 15% du total des titres publiés (contre 11% en 2004).



**L'analyse par secteur** confirme, comme les années précédentes, le poids des livres d'art ; ce secteur représente à lui seul 47% des coéditions réalisées en 2005. De surcroît, plus d'un titre sur trois y est réalisé en coédition. Les secteurs éducation et, notamment depuis deux ans, STM réalisent également un nombre important de coéditions. Chacun de ces deux secteurs totalise 20% de l'ensemble des coéditions et un titre sur quatre est réalisé en coédition en STM. La coédition est plus aléatoire, voire inexistante, dans les autres secteurs.

Il convient par ailleurs de noter que 59% des coéditions sont le fruit d'une coopération avec des éditeurs privés, certains secteurs témoignant néanmoins d'une pratique nettement supérieure à cette moyenne. Les coéditions avec des partenaires privés ont, ainsi, représenté les trois quarts des coéditions du secteur éducation et de l'édition universitaire, et plus de 60% des secteurs art et SHS. La majorité des coéditions en STM se réalisent a contrario entre éditeurs publics. Les informations communiquées ne permettent pas de repérer d'éventuels doublons au sein des coéditions entre éditeurs publics. Ce qui est certain en revanche, c'est que 8% des titres publiés par l'édition publique, soit 204 sur 2.485, le sont en coédition avec un partenaire privé.

## 5. LA MISE EN ŒUVRE DES OUTILS DE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Dans leurs bilans d'activité éditoriale pour l'exercice 2005, 23 éditeurs publics déclarent s'appuyer sur une **comptabilité analytique** (partielle pour 2 d'entre eux) pour suivre spécifiquement leur activité d'édition. Par ailleurs, parmi les 29 éditeurs publics ne disposant pas à l'heure actuelle d'outil de comptabilité analytique spécifique pour l'édition, 5 d'entre eux affirment que la mise en œuvre d'un tel outil est en cours de réalisation et 7 autres indiquent pouvoir disposer d'une comptabilité analytique au niveau de la structure.

S'agissant des « **fiches produits** », préconisées par la circulaire du 9 décembre 1999, 36 éditeurs publics au total déclarent en réaliser pour l'ensemble de leurs ouvrages. Ils sont désormais 15 éditeurs à avoir par ailleurs intégré l'utilisation des **comptes d'exploitation prévisionnels** dans la gestion de leur activité éditoriale.

Il semble que le nombre d'éditeurs publics s'appuyant sur des outils de comptabilité analytique soit un peu plus important chaque année. Il reste que la liste des éditeurs publics adressant leur bilan peut changer à la marge d'une année sur l'autre et que cette progression, toute relative, doit donc être regardée avec mesure.

S'agissant des principes directeurs communs de comptabilité analytique préconisés par la circulaire du 9 décembre 1999, les situations sont très variables selon les éditeurs.

Un petit tiers seulement d'entre eux (16) valorisent, majoritairement au coût réel, les **droits d'auteurs internes** alors qu'une courte majorité d'entre eux (27) valorisent, presque exclusivement au coût réel, les **droits d'auteurs externes**.

S'agissant des **droits de reproduction** éventuellement détenus en interne, ils sont valorisés par une quinzaine d'éditeurs publics, sur la base d'un taux moyen ou au prix de vente externe, sans que l'on sache véritablement pour les autres si la non valorisation est due à l'absence de détention de tels droits en interne ou à une mauvaise application des préconisations de la circulaire de 1999.

L'ensemble des **charges** (frais de personnel, promotion, autres charges directes) est valorisé, au coût réel ou sur la base d'un taux moyen, par une majorité des éditeurs publics (entre 27 et 32 d'entre eux selon les postes de charges).

Les méthodes utilisées pour la **fixation du prix de vente** sont extrêmement variables d'un éditeur à l'autre. La méthode la plus utilisée consiste à appliquer un coefficient multiplicateur à l'ensemble des coûts valorisés et à ajuster le résultat obtenu en fonction du nombre de pages et des prix du marché (11 éditeurs). Les deux méthodes consistant à moduler « marché » et « nombre de pages » ou « coefficient multiplicateur » et « marché » sont également très utilisées, respectivement 10 et 9 des éditeurs publics. Par ailleurs, 5 éditeurs utilisent la seule méthode du coefficient multiplicateur, 5 également se basent sur les prix du marché et 5 autres sur le nombre de pages des ouvrages. Enfin, 2 éditeurs croisent l'utilisation d'un coefficient multiplicateur avec le critère du nombre de pages.

➤ *Les réponses des éditeurs « institutionnels »*

Parmi les huit éditeurs institutionnels, tous sauf un déclarent avoir mis en œuvre une comptabilité analytique pour suivre la gestion de leur activité éditoriale. D'autre part, tous les éditeurs institutionnels, à une exception près, réalisent des fiches produits et cinq d'entre eux réalisent des comptes d'exploitation prévisionnels par titre ou par collection.

<b>ORGANISME</b>	<b>COMPTABILITÉ ANALYTIQUE</b>	<b>FICHE PRODUIT</b>	<b>C.E.P</b>
<b>CNRS EDITIONS</b>	OUI	OUI	OUI
<b>DOCUMENTATION FRANÇAISE</b>	OUI	OUI	OUI
<b>IGN</b>	OUI	OUI	OUI
<b>JO</b>	OUI	OUI	NON
<b>MONUM, CMN</b>	OUI	OUI	OUI
<b>RMN</b>	OUI	OUI	OUI
<b>SCEREN (CRDP-CNDP)</b>	NON	OUI	OUI
<b>SHOM</b>	OUI	NON	NON

Le réseau SCÉRÉN (CNDP et CRDP) est le dernier éditeur institutionnel à ne pas disposer d'une comptabilité analytique pour l'ensemble de son activité éditoriale ; il convient toutefois de noter que 10 des 31 CRDP déclarent disposer d'un tel outil en interne. L'année 2005 a par ailleurs constitué une étape importante pour le réseau SCÉRÉN avec la création d'un « dossier financier unique » permettant désormais, pour 90% des ouvrages réalisés, l'établissement d'une fiche produit et d'un compte d'exploitation (5 CRDP sur 31 au total doivent encore mettre en œuvre ce nouveau dispositif).

## 6. SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS DES ÉDITIONS QUAE ET RMN

A l'occasion de la présentation de ce rapport aux éditeurs publics, le 13 décembre 2006, le CEMAGREF, le CIRAD, l'IFREMER et l'INRA ont présenté leur initiative de regroupement de leurs activités d'édition au sein d'une seule structure, les éditions QUAE. D'autre part, les éditions de la RMN ont présenté le travail qu'elles réalisent en matière d'édition numérique.

### 6.3 PRÉSENTATION DES ÉDITIONS QUAE

Quatre organismes publics de recherche finalisée (le CEMAGREF, le CIRAD, l'IFREMER et l'INRA) se sont associés pour créer une maison d'édition scientifique et technique commune, les Éditions QUAE. L'initiative de cette mutualisation repose en premier lieu sur le constat d'une mission commune de diffusion des connaissances sur des thématiques partagées (alimentation, milieux, ressources, environnement, sociétés...) et avec des équipes de recherches le plus souvent communes. Sur un créneau spécifique relativement peu traité par l'édition privée, la diffusion de la recherche de haut niveau, chacun de ces organismes reconnaissait par ailleurs un besoin de lisibilité et de notoriété pour ses éditions et recherchait, dans la dynamique des impératifs de la Lolf, une synergie de moyens. Enfin, le développement d'une activité d'édition numérique, souhaité par ces quatre organismes, nécessite des investissements lourds qui sont plus facilement mobilisables dans le cadre d'un regroupement de moyens.

Les Éditions QUAE ont été créées officiellement en juillet 2006, sous la forme d'un GIE au capital d'un million d'euros. La forme du GIE a finalement été choisie, parmi plusieurs hypothèses, pour la souplesse de gestion qu'elle peut offrir à des structures publiques dans le cadre d'une activité commerciale, pour le maintien des liens qu'elle autorise avec les organismes d'origine et pour les facilités qu'elle autorise en termes d'embauche de nouveaux personnels qualifiés.

Les Éditions QUAE fonctionnent sur la base d'un conseil d'administration de 8 membres (2 par organisme fondateur) et d'un directeur exécutif, avec mise à disposition d'agents publics et possibilité de salariés de droit privé. Les Éditions QUAE emploient aujourd'hui 40 personnes sur 4 sites différents et ont intégré l'ensemble de la chaîne éditoriale (édition, promotion, diffusion et distribution). L'activité de la structure est par ailleurs suivie par un contrôleur de gestion, un commissaire aux comptes et un contrôleur d'Etat.

En termes de politique générale, deux enjeux majeurs sont recherchés : acquérir une visibilité internationale dans l'édition scientifique et technique qui puisse servir la recherche française finalisée et rechercher l'efficacité d'un service professionnel qui soit attractif pour les auteurs, par une meilleure diffusion des ouvrages par exemple, tout en conservant les missions de service public des fondateurs (gestion de données publiques et accès libre, production d'une offre peu rentable). Les Editions QUAE souhaitent par ailleurs parvenir à un équilibre financier permettant de couvrir toutes les charges hors les frais de personnel.

La politique éditoriale est définie par un comité éditorial unique réunissant des représentants des quatre organismes fondateurs ainsi que des membres extérieurs, avec également pour objectif une validation scientifique systématique des projets de publication. De nouvelles collections communes, destinées aux scientifiques et au grand public, ont ainsi été créées ; elles accueillent des auteurs de ces quatre organismes mais également des auteurs extérieurs. De nombreuses coéditions sont également réalisées, avec des éditeurs publics (Educagri, IRD, MSH, MNHN...) ou privés (Belin, Actes Sud, Karthala...). Sur la base d'un catalogue d'environ 1.000 titres disponibles, QUAE souhaite publier une soixantaine de nouveaux titres par an (22 nouveautés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006 et plus de 160 titres en projet). Une activité de ventes de droits à l'étranger est également en phase de développement au plan européen (Espagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Portugal...), mais également au plan international (Chine, Corée du Sud, Japon et Inde).

Afin d'évoluer rapidement vers le numérique, une étude actuellement en cours sur la production interne de chacun des sites doit permettre d'harmoniser les pratiques et de développer des formes nouvelles de diffusion des connaissances : enrichissement de contenus, *wikis*, *blogs*, découpages automatiques...

Un premier bilan, après six mois d'activité, fait apparaître un chiffre d'affaires de 357.000 €, supérieur au cumul des chiffres d'affaires des quatre organismes sur la même période en 2005, la diffusion externe en librairie et la vente par correspondance représentant respectivement 50 % et 39 % de ces recettes. Enfin, le site *quae.com*, mis en service le 2 janvier 2006, reçoit près de 500 visiteurs par jour, avec 9 pages lues pour une durée de visite de 10 minutes environ et génère 11 % du CA.

#### **6.4 PRÉSENTATION DES ÉDITIONS DE LA RMN EN MATIÈRE D'ÉDITION NUMÉRIQUE**

Publier les travaux sur les collections permanentes des musées est pour la RMN une mission de service public. Ces publications imprimées dites "scientifiques" constituent la mémoire des collections publiques. Les catalogues raisonnés et les inventaires comportent des notices détaillées sur la provenance, la datation, l'élaboration et le style des œuvres des collections.

Ces catalogues raisonnés, qui portent par définition sur des sujets ardues et qui s'adressent à un lectorat limité quoique réparti dans le monde entier, posent toutefois à la RMN des difficultés en termes de diffusion et de stockage. Environ 7 nouveaux catalogues sont publiés chaque année pour un chiffre de ventes de l'ordre de 500 exemplaires par titre. Les réflexions menées par la RMN, et notamment par le département « livres » et le département « nouvelles technologies » de la direction des éditions, ont conduit cette maison d'édition à développer, grâce aux technologies modernes, une nouvelle forme de diffusion pour ces ouvrages.

Les catalogues raisonnés en ligne mettent ainsi à la disposition des spécialistes toutes les informations qu'ils pouvaient trouver dans les catalogues raisonnés imprimés, mais sous la forme d'une base de données qui peut être complétée et actualisée régulièrement. Elle permet de faire des recherches par index et de croiser les critères de recherche jusqu'à un degré très fin ; cette fonction est particulièrement appréciable quand il s'agit de vastes collections. L'accès à la base de données peut également se faire à partir d'une carte ou d'une chronologie.

Chaque œuvre est photographiée en couleurs, en très haute définition, et peut donc être affichée en plein écran et explorée dans ses moindres détails grâce à un zoom navigable. Les informations peuvent être sauvegardées dans un dossier personnel. En outre, l'accès au site est entièrement gratuit. L'utilisation de l'internet permet ainsi à ces publications scientifiques de toucher un plus large public, et de n'être plus seulement des sources mais aussi de véritables outils de recherche.

Les catalogues raisonnés d'ores et déjà en ligne, sur les chefs-d'œuvre de la collection Grandidier de céramiques chinoises du Musée national des Arts asiatiques-Guimet ou sur le décor extérieur sculpté du château de Versailles, connaissent depuis un an un succès considérable : 50.000 visiteurs pour le premier et 80.000 pour le second. Ces catalogues, riches de 6.000 illustrations pour le premier et de 3.000 pour le second, proposent des possibilités de recherche multiples et innovantes (une recherche par forme a ainsi été développée pour la collection Grandidier). Trois autres catalogues sont actuellement en préparation pour une adaptation numérique : *La collection de céramiques contemporaines françaises* (Musée national de céramiques-Sèvres), *Le catalogue des dessins* (Musée Magnin, Dijon), *La galerie des glaces* (Château de Versailles).

Les mises en ligne ne remplaceront pas pour autant les ouvrages imprimés, encore très demandés et correspondant à des usages différents. La RMN a donc décidé de faire évoluer sa chaîne de publication, afin de se doter d'une solution d'impression à la demande. Parfaitement adaptée à des tirages limités (50 à 200 exemplaires) ou, à terme, à la mise à disposition d'ouvrages épuisés, elle s'appuie sur des contenus structurés (XML). De nombreux tests ont permis d'aboutir à une qualité d'impression extrêmement convaincante ; des exemples concrets ont été réalisés et peuvent être consultés sur demande auprès de la direction des Éditions.

**ANNEXE I : LISTE DES ÉDITEURS PUBLICS 2005**

	<i>Organisme</i>	<i>Statut</i>	<i>Ministère(s) de tutelle</i>	<i>Secteur</i>
1.	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	EPIC	Environnement, Recherche, Industrie	STM
2.	Bibliothèque nationale de France (BNF)	EPA	Culture	Art
3.	Bibliothèque publique d'information (BPI)	EPA	Culture	SHS
4.	Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)	EPIC	Environnement, Recherche, Industrie	STM-Cartes
5.	Centre des monuments nationaux, MONUM	EPA	Culture	Art
6.	Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts (CEMAGREF)	EPST	Recherche, Agriculture	STM
7.	Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC)	EPA	Culture	Art
8.	Centre national de la danse (CND)	EPIC	Culture	Art
9.	Centre national de documentation pédagogique (CNDP) et Centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) – SCEREN	EPA	Education	Education
10.	Centre national de recherche scientifique (CNRS éditions)	SA	Recherche	SHS
11.	Cité de la musique	EPIC	Culture	Art
12.	Cité des sciences et de l'industrie	EPIC	Culture, Recherche	STM
13.	Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS)	AC	Education, Recherche	SHS
14.	Direction de la Documentation française	AC	Premier Ministre	SHS
15.	Direction des Journaux officiels (DJO)	AC	Premier Ministre	Eco-Droit
16.	Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)	EPSCP	Education	Universitaire
17.	Editions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble (ELLUG)	EPSCP	Education	Universitaire
18.	Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris – La Villette (ENSAPLV)	EPA	Culture	Universitaire

	<i>Organisme</i>	<i>Statut</i>	<i>Ministère(s) de tutelle</i>	<i>Secteur</i>
19	Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)	EPSCP	Education	Universitaire
20	Ecole normale supérieure – éditions Rue d'Ulm	EPSCP	Education	Universitaire
21	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)	EPIC	Agriculture, Mer, Recherche, Environnement	STM-Cartes
22	Institut géographique national (IGN)	EPA	Transports, Aménagement du territoire, Tourisme, Mer	Cartes
23	Institut national d'études démographiques (INED)	EPST	Recherche, Emploi et solidarité	SHS
24	Institut national de la recherche agronomique (INRA)	EPST	Agriculture, Recherche	STM
25	Institut national de recherche pédagogique (INRP)	EPA	Education	Education
26	Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)	EPST	Santé, Recherche	STM
27	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)	AC	Finances	Eco-Droit
28	Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP)	EPA	Jeunesse et sports	STM
29	Institut de recherche pour le développement (IRD)	EPST	Coopération, Recherche	STM
30	Laboratoire central des Ponts et Chaussées	EPST	Equipement, recherche	STM
31	Météo France	EPA	Transports	STM
32	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie	AC	Finances	Eco-Droit
33	Musée du Louvre	EPA	Culture	Art
34	Musée Rodin	EPA	Culture	Art
35	Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)	EPSCP	Education	STM
36	Presses universitaires d'Artois	EPSCP	Education	Universitaire
37	Presses universitaires de Bordeaux	EPSCP	Education	Universitaire

	<b><i>Organisme</i></b>	<b><i>Statut</i></b>	<b><i>Ministère(s) de tutelle</i></b>	<b><i>Secteur</i></b>
38 .	Presses universitaires de Clermont-Ferrand II ( <i>Blaise Pascal</i> )	EPSCP	Education	Universitaire
39 .	Presses universitaires de Franche-Comté	EPSCP	Education	Universitaire
40 .	Presses universitaires de Nancy	EPSCP	Education	Universitaire
41 .	Presses universitaires de Paris Sorbonne (Paris I)	EPSCP	Education	Universitaire
42 .	Presses universitaires de Paris Sorbonne (Paris IV)	EPSCP	Education	Universitaire
43 .	Presses universitaires de Perpignan	EPSCP	Education	Universitaire
44 .	Presses universitaires de Provence	EPSCP	Education	Universitaire
45 .	Presses universitaires de Rennes	EPSCP	Education	Universitaire
46 .	Presses universitaires de Reims	EPSCP	Education	Universitaire
47 .	Presses universitaires de Rouen	EPSCP	Education	Universitaire
48 .	Presses universitaires de Saint-Etienne	EPSCP	Education	Universitaire
49 .	Presses universitaire de Toulouse ( <i>Mirail</i> )	EPSCP	Education	Universitaire
50 .	Réunion des musées nationaux (RMN)	EPIC	Culture	Art
51 .	Service de l'information aéronautique (SIA)	AC	Transports	STM-Cartes
52 .	Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM)	AC	Défense	STM-Cartes

## ANNEXE II : PRINCIPAUX RESULTATS POUR 2005

- **52 ÉDITEURS PUBLICS**
  - 48 éditeurs de livres
  - 5 éditeurs de cartes et de livres
  - 1 éditeur de cartes
  
- **4.533 TITRES**
  - 2485 livres
  - 2048 cartes
  
- **10,1 MILLIONS D'EXEMPLAIRES PRODUITS**
  - 5,5 millions (livres)
  - 4,6 millions (cartes)
  
- **TIRAGE MOYEN**
  - 2.200 (livres)
  - 2.250 (cartes)
  
- **7,6 MILLIONS D'EXEMPLAIRES VENDUS**
  - 3,3 millions (livres)
  - 4,3 millions (cartes)
  
- **CHIFFRE D'AFFAIRES : 49,5 MILLIONS D'EUROS**
  - 33,9 M€ (livres)
  - 15,6 M€ (cartes)
  
- **L'ÉDITION PUBLIQUE (LIVRES) REPRÉSENTE, AU SEIN DE L'ÉDITION FRANÇAISE :**
  - 4% des titres publiés
  - 1% des exemplaires produits
  - 1% des exemplaires vendus
  - 1% du chiffre d'affaires réalisé

## ANNEXE III – DOCUMENT FORMALISÉ 2005

Application de la circulaire du 9 décembre 1999 relative à l'institution d'un médiateur de l'édition publique											
<b>1. Carte d'identité de l'administration ou de l'établissement concerné</b>											
Nom											
Adresse											
Nom du responsable de la structure											
Nom du responsable des éditions											
Téléphone - Télécopie											
Adresse électronique											
Référence J.O. des statuts											
<b>2. Politique éditoriale</b>											
<p style="margin: 0;"><b>→ Dans une note séparée, expliciter la politique suivie concernant notamment</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les choix éditoriaux ;</li> <li>- la fixation des prix ;</li> <li>- la mise en place d'une comptabilité analytique;</li> <li>- et la diffusion des publications.</li> </ul>											
Niveau de la décision éditoriale											
Structure éditoriale : nombre d'emplois liés à ...		l'édition de livres									
		l'édition de tous les produits (livre, revue...)									
		l'ensemble de la chaîne éditoriale (édition, diffusion, transport...)									
Principaux domaines éditoriaux											
Principales collections (avec domaine couvert)											
Liste des éditeurs privés ou publics publiant également sur ces domaines											
Liste des coéditeurs privés ou publics, français ou étrangers (ces trois dernières années)											



3.3 <u>Activité éditoriale : bilan détaillé, cartes seules (coéditions incluses)</u>						
				2003	2004	2005
<b>Titres publiés en ... <sup>(1)</sup></b>						
Nombre total						$(E = e_1 + e_2)$
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions <sup>(3)</sup></i>						$(e_1)$
<i>Dont réimpressions <sup>(4)</sup></i>						$(e_2)$
<b>Total des exemplaires produits en ... <sup>(2)</sup></b>				<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Nombre total						$(F = f_1 + f_2)$
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions <sup>(3)</sup></i>						$(f_1)$
<i>Dont réimpressions <sup>(4)</sup></i>						$(f_2)$
<b>Total des exemplaires vendus en ...</b>				<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Nombre total						$(G = g_1 + g_2)$
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions <sup>(3)</sup></i>						$(g_1)$
<i>Dont ouvrages du fond (+ d'un an), stock et réimpression</i>						$(g_2)$
<b>Chiffre d'affaires total</b>				<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Chiffre d'affaires total "cartes"						$(H = h_1 + h_2)$
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions <sup>(3)</sup></i>						$(h_1)$
<i>Dont ouvrages du fond (+ d'un an), stock et réimpression</i>						$(h_2)$
<p><sup>(1)</sup> <b>Titres publiés</b> : un titre (nouveau, nouvelle édition ou réimpression) tiré plusieurs fois dans l'année ne compte que pour un seul titre.</p> <p><sup>(2)</sup> Les <b>exemplaires produits</b> au titre des nouveautés et des nouvelles éditions comprennent le tirage initial et les tirages éventuels de l'année.</p> <p><sup>(3)</sup> Est <b>nouveau</b> en année N, le titre qui n'a jamais été publié avant N Est <b>nouvelle édition</b> une édition transformée d'un titre déjà publié</p> <p><sup>(4)</sup> Est <b>réimpression</b> un nouveau tirage en l'état</p>						

<b>3.4 Activité en <u>coédition seule</u> (livres et cartes)</b>							
<b>Nombre de titres publiés <sup>(1)</sup> en coédition</b>				<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	
Nombre total							$(I = I1 + I2)$
<i>Dont coéditions avec un éditeur privé</i>							
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions <sup>(3)</sup></i>							$(I1)$
<i>Dont réimpressions</i>							$(I2)$
<b>Quote-part d'exemplaires produits <sup>(2)*</sup></b>				<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	
Nombre total							$(J = J1 + J2)$
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions</i>							$(J1)$
<i>Dont réimpressions</i>							$(J2)$
<b>Quote-part d'exemplaires vendus</b>				<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	
Nombre total							$(K = K1 + K2)$
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions</i>							$(K1)$
<i>Dont ouvrages du fond (+ d'un an), stock et réimpression</i>							$(K2)$
<b>Quote-part de chiffre d'affaires réalisé</b>				<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	
Quote-part totale							$(L = L1 + L2)$
<i>Dont nouveautés et nouvelles éditions</i>							$(L1)$
<i>Dont ouvrages du fond (+ d'un an), stock et réimpression</i>							$(L2)$
* Nombre d'ouvrages attribués à l'établissement, dans le cadre du contrat de coédition. En cas de répartition différente du compte à demi, indiquez la quote-part moyenne sur l'ensemble des coéditions.							
<p><b>→ Joindre impérativement un tableau (cf annexe 1, modèle: Titre, nom du coéditeur) récapitulatif des coéditions publiées au cours des 3 années concernées ainsi que copie des contrats ou conventions de coédition pour une information davantage exhaustive, afin de distinguer notamment les coéditions entre partenaires publics.</b></p>							

<b>4</b>	<b>Diffusion et distribution</b>							
	<b>4.1 Diffusion externe</b>					→ Part dans le total des exemplaires vendus (%)		
	→	Préciser, si elle est connue, la répartition par canal de vente (en % du total des exemplaires vendus)				librairies		
						G.S.S *		
						G.S.A **		
						librairies en ligne		
						autres		
						* Grandes surfaces spécialisées (FNAC, Virgin...)		
						** Grandes surfaces alimentaires (hyper- et supermarchés)		
	Identité du diffuseur					Remise		
	Identité du distributeur					Remise		
						Total		
	<b>4.2 VPC</b>	<i>(Ne comprend pas les ventes réalisées dans les librairies appartenant à l'organisme)</i>						
						→ Part dans le total des exemplaires vendus (%)		
						dont ventes sur le site internet de l'organisme (% du total)		
	Identité du distributeur					Remise		
	<b>4.3 Points de vente interne</b>	<i>(ventes réalisées dans les librairies et points de vente appartenant à l'organisme)</i>						
						→ Part dans le total des exemplaires vendus (%)		
						Nombre de points de ventes internes		
	Identité du diffuseur					Remise		
	Identité du distributeur					Remise		
						Total		
	<b>4.4 Autres circuits de vente</b>	<b>(à préciser)</b>						
						Part dans le total des exemplaires vendus (%)	Remise	
		→ Salons						
		→ Ventes au personnel						
		→ Autres						
		→						
		→						
	<b>Indiquer, le cas échéant, le nombre de téléchargements d'ouvrages (en tout ou partie) réalisés sur votre site en 2004</b>							

<b>5. Eléments de comptabilité analytique</b>						
Pour chacune des rubriques suivantes, cocher la case correspondante à la situation de la structure et indiquer, le cas échéant, les taux moyens utilisés						
<b>5.1 Existence d'une comptabilité analytique</b>	Pour l'ensemble de la structure					
	Pour la structure éditoriale					
<b>5.2 Assujettissement à la TVA...</b>	de la structure		taux			
	des ventes de livres		taux			
<b>5.3 Droits d'auteurs</b>				Internes	Externes	
	- Valorisés au coût réel					
	- Non versés, mais valorisés extra-comptablement sur la base d'un taux moyen					
	- Non versés et non valorisés					
<b>5.4 Droits de reproduction détenus en interne</b>						
	- Valorisés au prix de vente externe					
	- Valorisés sur la base d'un taux moyen					
	- Non valorisés					
<b>5.5 Charges indirectes</b> (= coûts de structure)						
			Salaires	Promotion	Autres	
	Valorisées au coût réel					
	Valorisées sur la base d'un taux moyen					
	Non valorisées					
<b>5.6 Coût de revient unitaire des ouvrages</b>						
	Calculé sur la base des ...	Coûts d'édition				
		Coûts de fabrication				
		Droits d'auteur fixes				
	Rapportée au ...	Tirage complet				
		Tirage "mis en vente"				
<b>5.7 Prix de vente des ouvrages</b>	Fixé par application d'un coefficient multiplicateur					
	Fixé par rapport au marché					
	Fixé par rapport au nombre de pages					
<b>5.8 Stocks de livres</b>	Evalués au coût de revient					
	Valorisés au coût de revient					
	Provisionnés (pour dépréciation...)					
Indiquer, si possible, le coefficient multiplicateur moyen par collection ou pour l'ensemble de la production éditoriale						
	Coefficient multiplicateur moyen (prix de vente / coût de revient)					

<b>6. Renseignements complémentaires</b>						
<b>6.1 Existence de fiches produit par ouvrage ou par collection</b>					Oui	
					Non	
→	Joindre une fiche produit par collection ou par ouvrage représentatif de la production, en faisant apparaître au minimum					
	- les coûts de production,					
	- le montant des droits,					
	- le coût de la diffusion,					
	- le coût de la distribution,					
	le coût de la promotion,					
	les coûts de structure,					
	s'il ne vous est pas encore possible d'utiliser le modèle de fiche produit de la circulaire.					
<b>6.2 Existence de comptes d'exploitation prévisionnels par ouvrage ou par collection</b>					Oui	
					Non	
→	Joindre un compte d'exploitation prévisionnel pour les collections ou les ouvrages représentatif de la production correspondant aux fiches produit, en faisant apparaître au minimum					
	- le prix public TTC de l'ouvrage,					
	- le tirage complet,					
	- le coût de revient unitaire,					
	- le coefficient multiplicateur,					
	- le total estimé des ventes sur trois ans,					
	- le total des exemplaires en diffusion gratuite,					
	- le montant, le cas échéant, de subventions à la publication,					
	le résultat net sur trois ans,					
	les ratios économiques (marge sur coût variable et seuil de rentabilité),					
	s'il ne vous est pas encore possible d'utiliser le modèle de compte d'exploitation prévisionnel de la circulaire.					
<b>6.3 Tableau récapitulatif de la production éditoriale et des ventes, par titre ou par collection</b>						
	Titre, ou nom de la collection	Tirage complet	Coût de revient unitaire	Prix de vente TTC	Nombre exemplaires vendus	CA au prix de cession éditeur
	Indiquer des moyennes par titre pour les collections					

